

BRUXELLES

EN MOUVEMENTS

Bimestriel,
Paraît 6 fois par an
Bureau de dépôt:
Bruxelles X
P 302402



PB-PP18-01148
BELGIE(N)-BELGIQUE

PÉRIODIQUE ÉDITÉ PAR
INTER-ENVIRONNEMENT-BRUXELLES,
FÉDÉRATION DE COMITÉS DE QUARTIER
ET GROUPE D'HABITANTS

N°307 - JUILLET/AOÛT 2020



OUÙ EN EST
**L'ÉDUCATION
POPULAIRE ?**

INTRODUCTION

ÉDUCATION POPULAIRE UNE REMISE EN QUESTION PERMANENTE

IEB est reconnu de longue date dans le secteur de l'éducation permanente mais n'y avait jamais consacré un dossier dans son journal. Or ce champ qui traverse nos pratiques foisonne de questions et de tensions. Quelles sont ses fondations ? Comment les pouvoirs assument-ils le principe de financer une démarche visant à susciter l'esprit critique et la remise en question de l'ordre établi ? Comment les structures subsidiées naviguent-elles entre contraintes administratives, urgence de l'aide sociale et construction d'un contre-pouvoir ?

OLIVIER FOURNEAU ET CLAIRE SCOHIER, INTER-ENVIRONNEMENT BRUXELLES



Les origines de l'éducation permanente sont plurielles et rattachées à une constellation d'initiatives au cours du XIX^e siècle : allant des préoccupations des mouvements socialistes visant à assurer l'instruction des ouvriers, aux actions des organisations associées à l'Église catholique, en passant des organisations du mouvement flamand militant en faveur de la langue et de la culture flamandes.

La finalité ne serait plus de s'acculturer au modèle dominant mais plutôt d'être producteur de culture.

DE L'INTÉGRATION À L'ÉMANCIPATION

On parle d'« instruction du peuple » mais « un peuple » à géométrie variable : pour le courant socialiste, la référence est exclusivement ouvrière alors que le pilier chrétien vise un spectre plus large. Toujours est-il que l'approche reste majoritairement liée à une démarche moins émancipatrice que d'encadrement. Il s'agit pour l'essentiel d'assurer l'instruction dans la prolongation de l'école, raison pour laquelle les premiers subsides de l'État aux associations sont repris sous l'appellation d'« aide aux œuvres complémentaires de l'école » (loi Destrée de 1921). Il s'agit plus d'apporter aux milieux populaires un complément d'instruction générale. C'est même dans ce but qu'en 1929 a été créé le Conseil supérieur de l'éducation populaire, sous un gouvernement de coalition chrétien-libéral, afin de « promouvoir tout ce qui a pour objet de procurer aux travailleurs le moyen de faire un emploi utile et moral de leurs loisirs ». Est ainsi élaboré un vade mecum des loisirs de l'ouvrier.

Après la deuxième guerre mondiale, la mise en place de maisons de jeunes (la première s'ouvre à Bruxelles en 1949) marque un tournant dans les conceptions de l'éducation : les jeunes ont leur mot à dire dans la gestion de leurs locaux et de leurs choix d'activités. L'esprit de Mai 68 va accélérer le mouvement sous l'angle culturel : on passe d'une politique de démocratisation culturelle à l'idée de développer la démocratie culturelle. Il ne s'agit plus tant de favoriser l'égalité des chances de consommer de la Culture que de favoriser les possibilités de chacun à participer à la création et au développement de la culture¹. L'idée d'émancipation prend alors le dessus sur l'idée d'intégration. La finalité ne serait plus de s'acculturer au modèle dominant mais plutôt d'être producteur de culture.

L'arrêté royal du 11 juillet 1971 établit les conditions d'agrégation et d'octroi de subventions aux organisations d'Éducation permanente et sera rapidement suivi par l'arrêté de 1976 qui cadrera pendant près de 30 ans le champ de l'éducation permanente. Porté par le mouvement ouvrier, il sera présenté comme « révolutionnaire » en ce sens qu'il concrétisera une décision prise par le pouvoir politique de reconnaître et financer de manière structurée des organisations dont l'objet consisterait en quelque sorte à critiquer, à questionner, à mettre en débat, et donc à remettre en cause l'action et les choix opérés par les pouvoirs publics. L'objectif d'intégration restera toutefois bien présent dans le décret de 1976 qui parle de « développer des attitudes de responsabilité et de participation active à la vie sociale, économique, culturelle et politique ».



PUBLIC POPULAIRE, QUI ES-TU ?

En 1976, le monde ouvrier et populaire reste central dans la pensée des concepteurs du décret : le public de milieu populaire doit représenter 80 % au moins du groupe concerné. En fait, le décret n'anticipe pas la crise du système fordiste et l'effritement de la société salariale. Or on assiste à partir de là aux fermetures d'entreprises, à l'installation d'un chômage de masse, à la globalisation accélérée de l'économie, à la précarisation de l'emploi, à la flexibilité du travail, les frontières entre classes sociales se brouillent². La perte de cet ancrage ouvrier ne manquera pas de déstabiliser nombre de champs d'action et de lutte y compris celui de l'éducation permanente.

Ainsi le champ des luttes urbaines sera aussi affecté par cette mutation. Dans un article récent, Christian Vandermotten³ nous rappelle l'alliance « gramscienne » qui s'est nouée dans les années 70 à Bruxelles, période qui a vu naître Inter-Environnement Bruxelles. C'est à cette époque qu'apparaissent des résistances, dans les quartiers centraux de la ville, face à leur mise en coupe fonctionnaliste et tertiaire (prolifération des bureaux, percées routières et destruction de l'habitat populaire). Une alliance se crée qui rassemble certains segments du monde syndical et l'associatif local, souvent issu de la gauche chrétienne. Elle trouve écho dans des milieux aisés des beaux quartiers aussi menacés par les pénétrantes routières. À partir des

années 90, cette base sociale va se restreindre : la nouvelle classe populaire est au chômage, avec peu de relais dans le monde politique et syndical. Cette classe est aussi peu présente dans les comités de quartier membres d'IEB. La classe moyenne, qui s'était précédemment liée aux classes populaires pour défendre « sa » ville contre les grands travaux publics et l'extension incontrôlée des bureaux, entre en compétition avec la classe populaire sur un segment du logement accessible qui se rétrécit et se prévaut de la mixité sociale et du vivre ensemble pour s'installer dans le croissant pauvre, poussée dans le dos par la spéculation et les politiques publiques.

Fort de ce constat, IEB soulignait dans son contrat programme 2011-2015 que la composition sociologique de Bruxelles s'était fortement modifiée en 40 ans, alors que, dans le même temps, le public d'IEB avait peu suivi cette évolution. La nécessité de dépasser la figure sociologiquement sélective du comité de quartier fut mise en avant et IEB prit la décision d'explorer davantage les démarches lui permettant d'être plus en prise avec la réalité et les besoins des habitants des quartiers

populaires, d'affronter les conflits d'intérêts liés aux classes et de tenter des alliances vers le bas. Mais de la prise de conscience à la mise en branle, IEB continue de cheminer, tentant à tout le moins de faire partager celle-ci avec ses comités membres, dont le WIQ et l'ACQU que vous croiserez dans ce dossier.

On aurait pu imaginer que cette question de la mue des classes ouvrières et populaires serait au centre de la réforme du décret qui

La perte de cet ancrage ouvrier ne manquera pas de déstabiliser nombre de champs d'action et de lutte y compris celui de l'éducation permanente.

conduira à l'adoption d'un nouveau texte en 2003. Or ce dernier affronte peu cette question et se contente de diluer l'attention portée au public populaire et de déplacer le curseur en élargissant la reconnaissance à un monde associatif plus large, l'éducation permanente ayant été jusqu'ici très associée aux organisations du mouvement ouvrier. Il accueille désormais les initiatives issues de nouvelles formes de lutte et

de contestation sociale, comme des associations environnementales, interculturelles ou intergénérationnelles.

L'adoption du nouveau décret sera d'ailleurs précédée du combat mené par ceux que l'administration appellera les émergents⁴ ■

qui jettent un pavé dans la mare d'un système qui ronronne avec ses dinosaures associatifs largement subsidiés. Ils mettent en avant des problématiques sociétales telles que la marchandisation de la culture, la place des immigrants dans la société, la mutation du modèle familial, la crise écologique, la question du genre, la globalisation de l'économie, la communication numérisée...

Mais in fine, la réforme sera assez technocratique. Elle restera « *attentive aux mouvements centripètes du secteur, à son dedans plus qu'à son dehors* »⁵. En 1981, 115 organisations étaient reconnues. Ce chiffre passera à 265 juste avant la réforme de 2003. Suite au décret de 2003, 243 de ces 265 associations demanderont une reconnaissance dont 187 l'obtiendront sur un total de 254 associations reconnues en 2010 soit 67 nouvelles associations. En 2017, ce chiffre est passé à 270. 59 % des associations reconnues sont situées en Région bruxelloise et seulement 6 % dans le Hainaut, province pourtant la plus populaire de la Fédération Wallonie Bruxelles. L'essentiel de la manne financière reste concentré dans les mains de quelques structures puisque 34 % du total des subventions revient à 4 % des associations, pour la plupart des mouvements historiques. Certes, l'ouverture

existe désormais mais elle a créé un vrai problème de financement, tant et si bien qu'en 2016, des associations dans le sas de la reconnaissance ont vu leur convention temporaire prolongée faute de moyens financiers suffisants pour assurer leur passage en contrat-programme⁶. Quels seront les arbitrages politiques dans le cadre de la gestion budgétaire critique que ne manqueront pas de susciter les conséquences économique de la pandémie ?

LES DÉRIVES DE LA PROFESSIONNALISATION

Si le premier décret se limitait au financement des frais de fonctionnement, il s'orientera rapidement vers la rémunération de permanents pour s'inscrire dans un processus de professionnalisation du secteur. Avec certes l'avantage du financement d'emplois consacrés à l'éducation permanente mais également divers écueils inhérents à cette professionnalisation tel le risque de développement d'une culture d'entreprise et d'une logique socio-cul : des professionnels de la participation encadrant des volontaires et un public parfois sur-sollicité. Un « public cible » trop souvent incarné par une poignée de personnes en quête de reconnaissance et ballottées entre des associations en quête de

justification vis-à-vis des pouvoirs subsidiaires. Cette bien étrange expression de « public cible » prend alors tout son sens comme visant le public que les associations doivent traquer jusqu'à les attirer dans leurs grilles de justificatifs.

Les exigences du décret d'affecter des permanents aux missions décrites par celui-ci pour abattre les heures exigées laissent souvent ceux-ci dans une bulle déconnectée du reste de la structure. Elles créent des effets de cloisonnement préjudiciables à une articulation entre une logique d'aide individuelle et une capacité de résistance et de propositions collectives. Certains salariés se spécialisent dans la gestion et compilation des rapports à remettre et s'éloignent du terrain. Les intérêts de l'association et de sa survie prennent le dessus et les intérêts du quartier passent au second plan. Enfin, les professionnels ont tendance avec le temps à basculer dans une expertise de plus en plus inaccessible pour l'habitant ou encore à mettre en place des dispositifs qui, à leur corps défendant, sont autant d'occasions d'énoncer des normes et des valeurs qui sont celles des classes moyennes.

Toujours est-il que la grande majorité des associations est très enthousiaste d'être reconnue par l'éducation permanente dans la mesure où elle reconnaît qu'il s'agit d'un des subsides qui, au contraire des appels à projet instrumentalisant, fournit stabilité et liberté de parole. Elles sont conscientes du caractère précieux

Les intérêts de l'association et de sa survie prennent le dessus et les intérêts du quartier passent au second plan.

LIGNE DU TEMPS DE L'ÉDUCATION PERMANENTE

1880 Essor du mouvement ouvrier avec la création du Parti ouvrier belge qui sera l'antichambre de la structuration du concept de l'éducation ouvrière

1891-1937 Antonio Gramsci (italien) met en évidence la nécessité d'encourager le développement intellectuel au sein de la classe ouvrière

1921 Création de l'École ouvrière supérieure (EOS) & arrêté royal du 5 septembre 1921 déterminant les conditions de subventionnement des œuvres complémentaires à l'école

1929 Création du Conseil supérieur de l'éducation populaire

1973 Création du Pacte culturel garantissant la protection des tendances idéologiques et philosophiques

1971 Les subventions s'ouvrent à des associations religieuses, politiques, syndicalistes

1969 Naissance des prémisses du Collectif Alpha à la demande de militants marocains de la permanence syndicale FGTB de Saint-Gilles

1949 La première maison des jeunes s'ouvre à Bruxelles

1976 Nouveau décret mettant à jour les arrêtés de 1921 et 1971 et fixant les conditions de reconnaissance et d'octroi des subventions aux organisations d'éducation permanente des adultes en général et aux organisations de promotion socioculturelle des travailleurs

1983-1985 Création de Lire et Écrire et de l'Université populaire de Bruxelles issue de la FGTB, de l'EOS et de l'ULB

2001-2006 Plate-forme BIGOUDIS : groupe d'usager de l'éducation permanente développant une contre-expertise dans le cadre de la réforme du décret de 1976

2003 Nouveau décret relatif au soutien de l'action associative dans le champ de l'éducation permanente permettant l'ouverture du subventionnement à de nouvelles structures

2018 Réforme du décret de 2003 relatif au développement de l'action d'éducation permanente dans le champ de la vie associative, en vue d'assurer une plus grande transversalité des actions.

2013 Création de l'Université populaire d'Anderlecht à Cureghem

2006-2007 Franck Lepage crée une conférence gesticulée Inculture(s) 1 : L'éducation populaire, monsieur, ils n'en ont pas voulu... & naissance de la coopérative Le Pavé



de ce subside dans un contexte de rétrécissement des financements publics où il est facile de couper les subsides d'une association trop critique en invoquant les restrictions budgétaires. Mais elles pointent en bémol la difficulté de construire un rapport de force dans un contexte de productivité quantitative qui mine la dynamique d'éducation permanente. La récente réforme en améliorant la transversalité des axes de reconnaissance devrait toutefois octroyer aux associations une respiration.

FAIRE FACE À L'URGENCE ET/OU POLITISER ?

Comme le souligne l'Université populaire d'Andlerlecht interrogée dans ce dossier, la double volonté paradoxale d'intégration critique d'un côté, de rupture-émancipation de l'autre n'est pas simple à combiner et le cloisonnement entre les deux logiques guette de nombreuses associations même si elles sont bien conscientes de cette difficulté. Les associations reconnues à un niveau local (soit 33 % des associations) sont celles le plus en contact avec les milieux populaires, ce sont aussi celles qui mettent davantage en exergue les champs d'action relatifs à l'alphabétisation (près de 20 %) et à la lutte contre les exclusions (36 %). Devant faire face à l'urgence d'une lutte élémentaire contre l'exclusion, il s'agit souvent de fournir une forme d'aide sociale plutôt que de construire collectivement des positionnements de contestation et d'offensive critique.

Il ne faut pas éluder les résistances ordinaires des quartiers populaires ni nier la conscience politique qui peut y exister.

Toutefois l'urgence de la situation et son injustice peut également susciter un sentiment de colère chez les concernés. Si prise individuellement, ces colères mènent souvent à l'impasse, prises dans une démarche collective, elles deviennent le ressort d'une révolte constructive susceptible de donner naissance à des actes de résistance collectifs tels que ceux évoqués dans ce dossier avec le récit du Picol (*Partenariat Intégration Cohabitation à Laeken*) sur les situation des locataires du Foyer Laekenois ou celui de Bonnevie sur les exclus du logement : « de rouspéteurs ils deviennent des interlocuteurs légitimes ». Ces colères qui se tissaient au sein du monde ouvrier dans les entreprises, peuvent sourdre et se fédérer au sein des grands ensembles de logements sociaux ou sur une place de marché (comme celle des Marolles) ou encore dans un quartier pour refuser l'acceptable et dénoncer le mépris qu'oppose une élite.

VALORISER L'EXPERTISE D'EN BAS !

Nos diverses rencontres pour ce dossier mettent en exergue l'importance de partir de là où on habite et à partir des situations rencontrées par les gens : partir de ce qui est et non de ce que l'on voudrait qu'il soit. S'il est vrai que l'urgence sociale peut rendre difficile l'organisation de mobilisation selon les codes établis par les associations professionnelles, il ne faut pas éluder les résistances ordinaires des quartiers populaires ni nier la conscience politique qui peut y exister. L'art de l'élite est de créer un « nous » abstrait et globalisant qui gomme les différences sociales et culturelles et les rapports de force. C'est le propre d'une démarche colonisatrice de présenter la terre à coloniser comme un désert. Il s'agira alors de « transformer la terre en matière informe, pliable à tous les désirs et les besoins de l'économie et la technique. Enfermer tout ce qui est plus singulier, plus complexe dans des lieux appropriés »⁷. Ainsi fonctionne la revitalisation urbaine qui a la prétention d'amener la vie comme si le lieu en était dénué car il n'était pas encore « civilisé ».

Comme le rappelle le MIB (Mouvement Immigration Banlieue) en France, « les quartiers populaires ne sont pas des déserts politiques ». Dans ce dossier, Gaspard Schmitt de l'asbl La Rue met en avant l'importance des processus informels ayant lieu au sein des quartiers populaires dont les formes diverses se développent en marge des cadres du travail salarié. Ainsi le réseau qui s'est constitué autour du journal Le Pavé des Marolles directement lié à la présence du marché aux puces sur la place du Jeu de Balle et aux diverses mobilisations dont cette place a fait l'objet.

C'est bien la déterritorialisation croissante des logiques dominantes qui pose question, leur capacité à uniformiser les territoires et à les formater comme marchandise au détriment de leur valeur d'usage pour ceux qui y habitent ou y travaillent. « Ce processus d'abstraction se produit sur des espaces concrets dans lesquels les habitants vivent, habitants dotés de caractéristiques sociales et culturelles qui se sont appropriés leurs espaces de vie, qui ont fait leurs villes et leurs quartiers. [...] La circulation du capital à un autre toujours en quête de nouveaux marchés, de nouvelles possibilités de valorisation, transforme donc en permanence les territoires vécus, les espaces de vie »⁸.

Le savoir local des dominés s'appuie au contraire sur l'expérience ordinaire en lien avec des situations concrètes s'inscrivant dans la complexité historique de l'espace vécu. Ce que révèlent par exemple les balades relatées dans ce dossier et réalisées par le Collectif Alpha dans le Vieux Molenbeek. Ce savoir d'en-bas est aujourd'hui malmené, tantôt transformé, récupéré, réduit à une phrase sur un post it qui le décontextualise, tantôt décrédibilisé par le discours dominant en savoir non valable, comme relevant d'un « petit esprit » qui serait incapable d'appréhender le monde, les contraintes auxquelles doivent faire face les dirigeants et les vrais enjeux de la ville de demain. L'argument technique et d'expertise, volontairement peu compréhensible, sera brandi pour masquer un choix politique.

Difficile de régler les problèmes concrets et situés avec des méthodes prêtes à l'emploi souvent importée d'ailleurs. Or IEB constate que la transformation de la ville est de plus en plus aux mains d'architectes et de bureaux d'étude étrangers qui lissent la ville par le haut. Ils développent une vision abstraite de la ville qui s'imprimera ensuite sur des espaces concrets dont les habitants subiront les mutations profondes quitte à devoir abandonner leur territoire vécu. La gestion de la récente crise est une illustration éclatante du dédain et mépris de nos dirigeants pour l'expertise d'en bas, celle des petites mains de la santé, du transport public... ou celle des oubliés (les détenus, les sans abris, les sans papiers, les marchands ambulants, les forains...). Mettre fin à cette dépossession permanente est un enjeu majeur de l'éducation ! ■

1. Jean-Pierre Nossent, « Émergence de la notion de démocratie culturelle et gestion de la diversité culturelle et idéologique belge », Analyse de l'IHOES, n° 39, 19 décembre 2008.

2. Évaluation du décret du 17 juillet 2003 relatif au soutien de l'action associative dans le champ de l'éducation permanente, 6 décembre 2011, p. 8.

3. Ch. Vandermotten, « Planification urbaine & rapports de force socio-politiques », *Bruxelles en Mouvements*, n° 300.

4. Ceux que l'on appelle les émergents se sont rassemblés au sein de la plate-forme BIGOUDIS de 2001 à 2006. Le récit de leur contre-expertise sur le décret est repris dans *Des tambours sur l'oreille d'un sourd*, www.bigoudis.org.

5. Thomas Lemaigre, « Paysage mouvant, réforme oblique », *Revue Nouvelle* n° 11, 2007, p. 24.

6. Fédération Wallonie-Bruxelles, *Bilan de l'Éducation permanente et de la jeunesse 2009-2018*, p. 161.

7. Écouter l'émission sur Radio Panik *Des singes en hiver*, 8 novembre 2018, « Conquête du désert et pillage colonial : les héritages de la colonisation ».

8. Collectif Rosa Bonheur, *La ville vue d'en bas. Travail et production de l'espace populaire*, éd. Amsterdam, 2019, p. 198.



VOYAGE AU BOUT DE LA RUE

C'est dans une salle remplie, un samedi ensoleillé, que nous avons posé le premier jalon de ce journal. C'était en octobre 2018 et nous étions conviés à l'anniversaire d'un de nos comités membres « La Rue ». Nous y célébrions alors quarante années d'actions collectives au sein du vieux Molenbeek.

OLIVIER FOURNEAU ET CLAIRE SCOHIER, INTER-ENVIRONNEMENT BRUXELLES



Il y a 40 ans, les travailleurs de La Rue ont créé une structure où les problématiques sont traitées de manière transversale, un endroit où les individus font place au collectif, un lieu où l'esprit critique permet la transformation sociale... Bref, ils ont fait de l'éducation permanente. L'anniversaire de l'association est alors devenu un prétexte pour nous de revenir sur cette histoire et de questionner les défis qui traversent le secteur socioculturel...

HISTOIRE D'UN TRAVAIL EN MILIEU POPULAIRE

Dans les années septante, la zone du canal subissait déjà des transformations violentes et, entre le déclin des industries, la spéculation immobilière et les destructions engendrées par la nouvelle ligne de métro, une poignée de citoyens ont voulu s'impliquer dans cet espace populaire. Héritiers de soixante-huit, ils ont créé un lieu où des liens de solidarité se sont noués. Pour y parvenir, ils organisent à leurs débuts des actions festives dans leur quartier.

Ainsi, le café « La Rue » est l'endroit où tout a commencé. Il a été conçu, à la fois, comme un lieu de libération de la parole et un endroit où les classes sociales peuvent se rencontrer. Loin de se cantonner à l'estaminet, les actions se sont progressivement étendues au quartier et des fêtes ont alors été organisées à même les voiries... À ces occasions, les membres de l'association sont rentrés en contact avec les enfants. C'est leur nombre et leurs présence, lors des ateliers préparant les festivités, qui ont permis à l'association de mieux réaliser les besoins existants en matière de scolarité. À la demande des familles, la structure a alors créé une école de devoirs. C'est à partir de ces premières activités que le champ de l'ASBL s'est progressivement élargi. On peut donner pour exemple la permanence logement, mise en place pour répondre à l'insalubrité de l'habitat. Il faut également évoquer les cours d'alphabétisation qui ont accompagné les transformations culturelles des années quatre-vingt. On pourrait aussi parler des groupes papotes ou des jardins collectifs. Mais dans la diversité des actions de l'association, on trouve quand même une série de constantes nous éclairant sur les conditions permettant un travail réussi au sein d'un quartier populaire.

Le rapport au temps est une de celles-ci. Le travail communautaire au sein des quartiers centraux est un processus au long terme, où différentes méthodes sont mises en place. Elles veulent rendre une marge de manœuvre aux individus et les affranchir des contraintes matérielles subies. Donc, les diverses actions que « La Rue » organise ne sont pas une multitude d'activités indépendantes entre elles. Elles s'inscrivent au sein d'une démarche transversale où toutes les facettes de l'humain sont abordées... La structure essaye donc bien de répondre à différents besoins, mais avec une philosophie commune : celle de l'éducation permanente. Ainsi, les écoles de devoirs, le potager urbain ou la cohésion sociale ne sont ici que des étapes mettant les individus en capacité de réagir face à des faits sociaux.

Le travail individuel gère les urgences de la crise du logement abordable dans notre Région.

L'association démontre aussi l'importance de l'ancrage local. Il permet de s'adapter aux transformations d'un quartier. Le café «La Rue», par exemple, était un outil efficace avant les années 1980. Il était un espace convivial où tous les citoyens, quelle que soit leur classe sociale, pouvaient se rencontrer. C'était aussi un lieu de débat et de mobilisation. Il permettait de créer des liens, d'échanger des moments... Cependant, les transformations culturelles qui ont traversé le quartier ont par la suite fragilisé cet équilibre. Car dans une zone où la consommation d'alcool est devenue marginale, il était difficile de maintenir ce lieu comme un outil central de l'action de l'ASBL. Par contre, les différents liens tissés entre les travailleurs et les habitants du quartier ont permis d'identifier de nouveaux besoins. L'alphabétisation a donc émergé comme un nouvel outil. Le café, reste aujourd'hui encore un lieu culturel, mais il ne joue plus le rôle central qu'il avait auparavant... Ainsi, pour être efficaces dans le travail communautaire, les réflexions sur la méthodologie doivent être permanentes ! Il est nécessaire de sortir des dynamiques existantes afin de rencontrer les publics et de mettre en place de nouvelles actions.

Par ailleurs, l'association a également réussi à trouver un équilibre entre le travail communautaire et individuel. Si elle a toujours privilégié les dynamiques collectives, l'association ne s'y est pas cantonnée. En effet, ce sont deux méthodes aux finalités différentes. La permanence logement, par exemple, est un service accompagnant individuellement les usagers face aux problèmes qu'ils peuvent rencontrer avec leurs habitats. C'est un service qui opère au sein d'un quartier central, touché par la précarité, et à ce titre il a tout son sens pour accompagner les personnes en difficulté. Parfois, il trouve des solutions, mais le travail individuel gère les urgences de la crise du logement abordable dans notre Région. C'est pourquoi La Rue ne s'est pas laissé déborder par ce type de demandes. Elle a développé d'autres

actions, plus en amont. C'est le cas, au 65, rue Brunfaut, une tour de logement social devenue insalubre au centre du vieux Molenbeek. Elle a longtemps été l'un des terrains d'actions de l'association. Elle y a organisé des ateliers vidéo, elle a interpellé le pouvoir sur l'état du bâti et elle a mis le sujet au sein du débat public. C'est l'ensemble de ces actions qui ont poussé, en septembre 2011, les pouvoirs régionaux à débloquer un budget pour sa rénovation...

Ainsi, les résultats obtenus à partir de dynamiques collectives sont plus systémiques. Ils entraînent des changements plus durables. Alors certes, là aussi ça prend du temps puisque les travaux n'ont toujours pas été entamés. Mais sur quarante ans, en alternant les méthodes, La Rue a été une association qui a permis une émancipation et l'amélioration d'un cadre de vie au sein du quartier.

POUR DURER...

La philosophie de l'éducation permanente n'est pas étrangère à cette réussite, car elle permet, lorsqu'on parvient à lui être fidèle, à ce que les problèmes soient identifiés et mis en lumière par les premiers concernés dans une démarche collective et critique. Mais la mise en œuvre d'une telle démarche exige patience. À ce titre, le subside, octroyé aux associations qui la pratiquent, constitue une réelle bulle d'air. Il garantit l'indépendance de la démarche et est précieux pour éviter le clientélisme qui pourrait résulter d'un travail en milieu précaire. L'éducation permanente est peu connue aujourd'hui, pourtant elle existe depuis longtemps. C'est en 1921 qu'un premier arrêté royal a soutenu ce type de dispositif sous le nom de l'éducation populaire. Mais sur cent ans, la pratique n'est plus la même. Elle a changé de nom, de contexte, de réglementations et derrière ces transformations des défis émergent sans cesse dans son exercice quotidien. Comment faire face à ces renouvellements ? C'est pour répondre à cette question que l'ASBL avait organisé un débat le jour de son anniversaire. Nous avons résumé ici les principales problématiques qui en ont émergé.

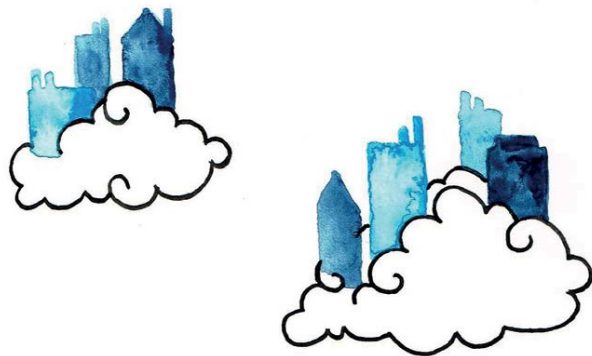
PARTICIPANTS AUX DÉBATS

- Hugues Esteveny – Coordinateur socio-politique à Lire et Écrire
- Moritz Lennert- Chercheur à l'IGEAT et président du CA de «La Rue»
- Hamel Puissant – Formateur au Bruxellois interculturel
- Christian Van Cutsem – Réalisateur du film «La Rue, 40 ans d'actions AVEC les habitants»
- Frédérique Mawet – Secrétaire général du mouvement «Changement pour l'égalité»

LA NORMALISATION

De nombreuses transformations accompagnent le développement d'une association. Certaines d'entre-elles, sans être bonnes ou mauvaises réinterroge le travail quotidien. Il en est ainsi de la structure du travail. Le milieu associatif est passé progressivement d'un engagement militant au travail salarié. Ce qu'il a gagné en productivité dans le processus, il l'a peut-être perdu en engagement et c'est pourquoi Hamel Puissant déclarait à ce propos : «À l'époque (NDLR : les années 70), tous les projets associatifs vont critiquer le fonctionnement de l'école et essayer de changer l'école et puis petit à petit on va commencer à faire des écoles de devoirs... Aujourd'hui, dans les écoles de devoirs, on n'a plus de relations avec l'école... On n'a plus d'espoir de changer l'école. On essaye de sauver le plus possible de gamins. Donc voilà, l'enjeu de l'action communautaire c'est effectivement travailler aux sources des problèmes, essayer de changer régulièrement les dysfonctionnements et pas de se laisser bosser... Et malheureusement, les politiques de subventions nous poussent de plus en plus à travailler sur les conséquences et les effets». Le salariat entraîne donc un processus de normalisation. Ce dernier laisse bien souvent les acteurs de l'associatif dans l'expectative. Car il incarne à la fois le financement pérenne de la structure et les limites qui sont imposées par les autorités de tutelles. Dès lors, cette ambiguïté enferme parfois les structures dans une approche servicielle de leur objet social. Il s'agit dès lors de s'interroger sur les possibilités qui existent pour retrouver une marge de manœuvre... ➔





L'éducation permanente offre heureusement de nombreuses voies. C'est ainsi qu'est née la « coalition des parents en milieu populaire ». Constituée de centaines de parents et d'une quarantaine d'associations bruxelloises, elle veut réinterroger la sélection qui est opérée au sein du milieu scolaire. Le constat est aujourd'hui grave, plus de 75 % des élèves en qualification et en professionnel ont déjà redoublé. Un tiers des élèves de ces filières ont aujourd'hui plus de 18 ans en cinquième secondaire. Des groupes de parents et les associations se sont donc constitués pour partir des problèmes vécus par les familles et les mettre au sein du débat public. L'objectif est d'arrêter la spirale de la relégation et d'empêcher que les problèmes sociaux se transforment en problèmes scolaires. La lutte continue aujourd'hui, mais la coalition a été reçue chez la ministre de l'Enseignement en mars 2019.

LE RAPPORT AU POUVOIR PUBLIC

Par ailleurs, ces problématiques se renforcent face aux nouvelles logiques de financement. L'une d'entre-elles, les appels à projets, est particulièrement critiquée dans le monde associatif. L'idée est de mettre en concurrence les structures afin de réaliser une mission définie par l'autorité de tutelle. À l'issue d'une procédure, une sélection est opérée afin de savoir quelle ASBL peut réaliser le projet. Cette dynamique est problématique, car, elle permet au pouvoir public de définir unilatéralement ce qu'est l'intérêt général. Ce processus engendre une autre rupture fondamentale : les associations y perdent en agilité, elles bénéficient moins de leurs ancrages territoriaux et répondent plus difficilement aux besoins qu'elles identifient au sein d'un quartier. De plus, une fois les appels à projets décrochés, des exigences supplémentaires apparaissent. Hugues Esteveny citait ainsi l'exemple du FEDER¹, expliquant comment les associations ont été forcées de communiquer des données sensibles aux pouvoirs subsidiaires (minorité ethnique, assuétude, handicap) ; comment les pouvoirs subsidiaires ont contraint les associations à avoir des pratiques contraires à leurs philosophies d'actions...

Pour finir, les appels à projets ont tendance à créer des projets désincarnés ! Comme les associations réalisent des actions qui ont été pensées ailleurs, elles ne les défendent plus en cas d'arrêt. H. Esteveny : « il y avait un programme qui existait dans les missions locales qui s'appelaient ARAE (NDLR : Atelier de recherche active d'emploi). C'était des projets qui étaient portés par la Région, et même par Actiris. Du jour au lendemain, Actiris a dit : 'et bien ce projet-là, il n'est pas efficace (on ne sait pas sur quels critères), on arrête les projets à partir de l'année prochaine'. Tous ces projets qui étaient portés par les associations qui ont été vantées pendant 15 ans par la Région, du jour au lendemain, on leur dit c'est plus efficace, on vous le retire. Et bien les associations qui ont pris en main ce projet à l'époque ne l'ont pas défendu. »

LE NÉCESSAIRE RAPPORT DE FORCE

L'éducation permanente reste pour bien des acteurs une garantie face aux pouvoirs politiques. Elle permet un financement quinquennal dont découle l'autonomie nécessaire à la réalisation de ces actions. Elle est un des derniers bastions au sein des « nouvelles » méthodes de management, des procédures de sélections arbitraires et des objectifs quantitatifs déraisonnables. Si elle est améliorable, elle veut transformer le cas individuel en problématique collective. Les associations, face aux tentatives de subordination des pouvoirs publics, devraient sans doute s'inspirer de ses principes. Comme l'affirme si bien Fred Mawet : « ... On est dans logique de subsidiarité qui se ferme et qui peut devenir aberrante, mais, je pense que ce n'est pas une fatalité parce que les pouvoirs publics ont besoin de nous. Ils ont besoin que ces actions soient menées. Et si, de nouveau collectivement... on dit : « ce que vous proposez en termes de logique de financement, ça n'a pas de sens » et bien ça ne passera pas. Je pense qu'il faut rendre des comptes... mais il faut rendre des comptes qui ont du sens, et pas des comptes aberrants. Et pas répondre à des appels à projets dont on estime qu'ils n'ont pas de sens, et les tordre pour essayer de quand même avoir cet argent. Donc ça nécessite de nouveau d'analyser, de se dire qu'on n'est pas d'accord, de construire un argumentaire, une analyse et de la porter collectivement et à ce moment, on peut se dire qu'on a une force vraiment très importante... »

Les différents points que nous avons mis en exergue ne doivent pas occulter la richesse du débat. Il y a bien des thématiques que nous n'avons pas pu traiter ici. Les intervenants ont également parlé de la diversité de nos publics. Ils ont évoqué la difficulté qu'on a à « collectiviser » les problèmes individuels. Ils ont expliqué comment ils changent d'échelle et passent du local au global dans leur pratique. L'anniversaire de La Rue fut le point de départ du journal que vous tenez entre les mains, ouvrant la voie à d'autres questionnements qui traversent ce numéro. ■

1. Fond européen de développement régional.

L'enjeu de l'action communautaire c'est effectivement travailler aux sources des problèmes, d'essayer de changer régulièrement les dysfonctionnements et pas de se laisser bosser... Et malheureusement, les politiques de subventions nous poussent de plus en plus à travailler sur les conséquences et les effets.

LES TERRAINS CROISES DE L'ÉDUCATION PERMANENTE

La pratique de l'éducation permanente n'est pas chose aisée. L'action socioculturelle a bien sûr des vertus évidentes. Elle tente notamment de renforcer le débat démocratique tout en affirmant l'implication critique des citoyens dans la construction de la société. Mais derrière ses mérites, se cache une action aux contours incertains.

OLIVIER FOURNEAU ET CLAIRE SCOHIER. INTER-ENVIRONNEMENT BRUXELLES

Il n'existe, en effet, pas de mode d'emploi pour réaliser une activité légitime, pertinente et efficace. Bien souvent, les associations se trouvent en terrain inconnu et les travailleurs doivent faire face à des rapports de force mouvants. Nous avons voulu réunir différents acteurs du secteur afin de nous évaluer, de prendre du recul et d'explorer les pratiques des uns et des autres.

Pour cet échange, nous avons réuni autour de la table des structures « amies » qui croisent régulièrement nos sentiers professionnels.

Quatre de ces structures sont reconnues par le secteur de l'éducation permanente :

- Woluwe Inter Quartier (WIQ) représenté par Nicolas Moulin et l'Association des Comités de Quartier Ucclois (ACQU) représentée par Florence Vanden Eede et Denys Ryelandt. Ces deux organisations, membres d'IEB, fédèrent des comités au niveau communal ;
- « La Rue » représentée par Gaspard Schmitt, une asbl molenbeekoise membre d'IEB ;
- l'Université Populaire d'Anderlecht (UPA) représentée par Chloé Vercruysse et Élise Lacoste.

Nous avons aussi voulu inviter deux associations qui n'étaient pas reconnues en éducation permanente mais dont les actions peuvent y être assimilées :

- l'association Bonne-Vie représentée par Aurélia Van Gucht qui, au travers de ses permanences, a réuni un groupement d'usagers pour parvenir à une solution dans la crise bruxelloise du logement.
- l'association « Convivance » représentée par Erdem Resne qui travaille sur les questions du droit au logement et facilite la concertation lors de la réalisation de contrat de quartier au sein du Pentagone.

In fine, nous avons rassemblé une série d'associations qui, dans la diversité de leurs objets sociaux, œuvre au droit à la ville à Bruxelles.

Le texte qui suit est donc le produit de nos discussions. Cependant, l'exercice implique de créer des catégories, d'ordonner les échanges et homogénéiser parfois des réalités distinctes. Chaque structure travaillant dans un contexte particulier, les citations reprises ci-dessous n'engagent donc pas forcément l'assemblée dans son ensemble.

LE PUBLIC

L'éducation permanente étant un processus collectif, la première question que nous avons voulu poser était celle du public avec lequel se construit ce processus. Toutes les structures sont les héritières de leurs histoires. Dès lors, les membres, les bénévoles et les usagers des associations sont issus de pratiques antérieures. Loin d'être anodin, ce fait tend à structurer les pratiques et produire des revendications représentatives des intérêts de certains groupes sociaux. Or l'éducation permanente s'adresse historiquement prioritairement aux classes populaires. Qu'en est-il ? Les structures touchent-elles un public diversifié ? Si oui, se rencontre-t-il pour créer des alliances ou avance-t-il sur des routes parallèles qui ne se rencontrent pas ?

Derrière ces questions simples se trouvent des réponses complexes. Ainsi, l'ensemble des intervenants ont souligné que le contact aux autres se fait bien souvent dans une relation au besoin. Dès lors, des usagers apparaissent en fonction des finalités spécifiques que l'éducation permanente produit. L'exemple de l'Université Populaire d'Anderlecht permet d'illustrer cette tendance. Ainsi, si les cours de français langue-étrangères s'adressent à des personnes vulnérables issues de l'immigration, les cours d'informatique attirent en revanche des personnes souhaitant s'insérer sur le marché de l'emploi. Le volet cohésion sociale, quant à lui, réunit la classe moyenne du quartier. Au sein de cet espace, l'UPA tente de décloisonner pour qu'existe une délibération sur l'usage de l'espace public. Donc, pris dans son ensemble, l'association s'adresse bien à l'ensemble du corps social. Pourtant, force est de constater qu'organiser la rencontre entre les « publics » reste difficile. Cela implique une somme de travail importante souvent incompatible avec les contraintes administratives et opérationnelles de la structure.

Pour les fédérations de comités de quartier, les questions se posent en des termes similaires. Ils sont, certes, sollicités en cas de besoin, mais en tant que fédération, leur public se compose essentiellement de comités. S'il existe aussi une mixité sociale au sein de leur quartier, celle-ci est plus difficilement accessible en raison de la nature de leurs activités.

Il apparaît donc que la finalité de l'action détermine le public auquel on s'adresse. Il existe bien un entre-soi, mais il varie en fonction des sujets et peut-être constitué de personnes précaires, de personnes jeunes, d'une classe moyenne bourgeoise...

En partant du besoin des gens, nous nous adressons donc à un public spécifique. Mais pourquoi conceptualisons-nous cette homogénéité comme un problème ? Cela s'explique probablement par l'institutionnalisation de la pratique. En effet, elle est loin l'image romantique de l'éducation populaire. Dorénavant, un pouvoir subsidiant encadre les associations, les finance et le travail s'est professionnalisé. Pourtant, les structures ont internalisé des contraintes antérieures : l'éducation permanente doit représenter une alliance entre différentes classes sociales afin de transformer le réel. Mais en nous focalisant sur une mixité sociale fantasmée peut-être éludons-nous les réalités du terrain. Sur le sujet, Gaspard met en évidence l'inadéquation, entre d'une part, les contraintes opérationnelles induites par la professionnalisation des structures et d'autre part, les processus informels ayant lieu au sein des quartiers populaires. Ainsi, les lieux non institués de rencontre mais aussi les applications de messagerie, les réseaux sociaux et le smartphone permettent d'autres formes d'organisation, voire de mobilisations. Ces formes se développent en marge des cadres du travail salarié. Les associations doivent donc être attentives à ces développements sans vouloir à tout prix mettre la main dessus tout en cherchant en permanence de nouvelles accroches pour garder des liens avec leurs publics.

Le public touché est bien sûr révélateur de la réalité bruxelloise. La ville est en effet structurée en quartiers aux réalités sociologiques distinctes. Comme les comités œuvrent sur des territoires circonscrits, le public auquel ils s'adressent est déterminé par la géographie sociale. En schématisant, on trouve donc d'une part, des quartiers aérés, relativement bourgeois, où l'ACQU et le WIQ officient. D'autre part, des quartiers centraux denses, le long de canal, où se loge un public majoritairement plus populaire et au capital financier nettement plus réduit. Pointons toutefois que l'ensemble des structures signalent qu'il existe de part et d'autre une mixité sociale sans qu'il y ait pour autant rencontre entre les publics. Se joue sans doute-là plus des rapports de forces que des communautés d'intérêts. Les premiers sont plus tangibles lorsqu'ils s'expriment sur un même territoire. Par ailleurs, les associations des quartiers centraux se trouvent confrontées à de telles urgences, qu'elles ont rarement le temps de passer au registre de la construction collective d'un regard critique sur le cadre de vie. À partir de ce constat, on observe que les objectifs de l'éducation permanente se mêlent avec ceux de la pédagogie. Ainsi, dans le cadre de ses cours, Élise enseigne le français à des apprenants. Leur nécessité première est d'apprendre une langue. Pourtant : *« on dit qu'on va parler de telle thématique et qu'elles sont vos difficultés. Mais on va enfermer les gens dans leurs difficultés quand elles viennent pour un cours de français. Là pour moi, c'est aussi une prise d'otage. Et moi je ne suis pas toujours très à l'aise avec ça... C'est plutôt de dire que l'éducation permanente, on l'injecte dans le programme pédagogique comme un moyen d'arriver à un objectif linguistique. C'est une fin pour nous, mais ce n'est pas forcément le cas pour la personne qui a un objectif personnel d'apprentissage. »*

Pour d'autres, on ne peut exonérer les associations de leurs responsabilités face à la différenciation du public. Erdem part de la réalité de son quartier : le militantisme urbain est majoritairement constitué par des classes moyennes blanches tandis que la permanence logement est largement utilisée par un public précaire et racisé. Mais la différenciation du public s'expliquerait aussi par la posture que l'association prend face à son public. Doit-on adopter un langage d'expert, valorisé par les autorités, requérant un capital culturel important ou doit-on vulgariser les problématiques et montrer comment les contraintes techniques sont les conséquences de choix politiques ? *« Quand tu travailles sans prendre en compte ces questions techniques et que tu les prends dans un cadre plus large avec des publics précaires et populaires. Tu poses parfois des questions qui sont parfois beaucoup plus intéressantes et beaucoup plus importantes. Tu politises une question dans le sens noble du terme. Ce n'est pas des jeux politiques et tu ne poses pas les questions d'un Plan d'Aménagement Directeur ! Tu poses la question de ce qui est fondamentalement une ville ».*

Cependant, dans une société complexe aux intérêts divergents, il est difficile de rassembler un public hétérogène autour de revendications communes. La mixité du public dans ce cadre précis est une chimère dissimulant les inégalités sociales.

La somme de personnes qui ne bénéficiaient pas de solutions instituées était telle, qu'elle ne voulait plus le traiter comme une problématique individuelle.

Finalement, les discussions autour du public nous ramènent toujours à la même réalité : le travail collectif est un rapport politique. Cependant, dans une société complexe aux intérêts divergents, il est difficile de rassembler un public hétérogène autour de revendications communes. La mixité du public dans ce cadre précis est une chimère dissimulant les inégalités sociales. Face à cet état de fait, les structures associatives essaient d'adopter des postures promouvant, tant que faire se peut, l'intérêt général. Les comités des quartiers périphériques vont essayer de privilégier une approche inclusive permettant à la fois le développement du droit à la ville et d'éviter les postures Nimby. Les comités centraux, quant à eux, essaient de gérer l'urgence tout en donnant les outils pour faire émerger les luttes. Inter-Environnement Bruxelles essaie de trouver un équilibre entre ces deux tendances : faire émerger les besoins et intérêts des plus démunis tout en donnant aux habitants les outils techniques pour agir sur le réel.

LES PRINCIPES DE L'ACTION

L'éducation permanente envisage les problématiques individuelles sous l'angle du groupe. Dans la deuxième partie de notre discussion, nous avons donc essayé d'aborder les différentes facettes de cette approche collective. Nous avons questionné les étapes permettant la mobilisation des individus autour de problèmes spécifiques. Nous nous sommes également interrogés sur la possibilité pour les structures d'articuler les échelles d'action, de passer du local au global, de partir de la singularité d'un problème pour le relier et l'inscrire dans les déterminants qui gouvernent le monde. Nous nous sommes également interrogés sur la possibilité d'établir un rapport de force afin de parvenir à transformer le réel.

En premier lieu, les discussions ont mis en évidence que les démarches collectives s'inscrivent au sein d'un long processus. Pour montrer comment ce dernier se met en place, nous sommes revenus sur l'expérience vécue par l'ASBL « Bonne-Vie » au début des années 2000.

Travaillant au cœur du vieux Molenbeek, Aurélia a été en contact régulier avec un public n'arrivant pas à subvenir à un besoin fondamental : le logement ! Après dix ans d'expérience, elle a voulu sortir de la relation d'aide au cas par cas qu'impliquaient les permanences. En effet, la somme de personnes qui ne bénéficiaient pas de solutions instituées était telle, qu'elle ne voulait plus le traiter comme une problématique individuelle. À son initiative, un groupement d'usagers s'est donc constitué afin de poser ce fait au sein du débat public. En partant de constat, le groupement a rencontré

des responsables afin d'essayer de parvenir à une solution. C'est ainsi qu'ils ont notamment eu une entrevue avec le président du CPAS pour aborder les problèmes rencontrés avec la garantie locative couverte par cette institution. Cette mobilisation a in fine produit des résultats importants et a fini par être reconnue au niveau communal et régional.

À travers cet exemple, nous montrons comment l'éducation permanente est un processus, nécessitant du temps, et pouvant déboucher sur des mobilisations, mais différentes étapes préalables sont nécessaires à la « collectivisation » des problèmes individuels. Pour Aurélia, la première d'entre elles est la prise de conscience : *« À partir du moment où les gens se rendent compte qu'ils ne sont pas que des victimes et que ça concerne plein d'autres gens, alors on peut passer au collectif. Il faut que les gens réalisent qu'il n'y a pas de miracle qui va solutionner leurs problèmes. Renforcer les individus par le travail associatif ça passe par une écoute active... À partir de cela les individus vont prendre une place qu'il n'imaginerait pas prendre eux-mêmes ».*

Il s'agit ensuite d'ancrer ces dynamiques sur une période longue et de maintenir les individus dans une action collective. Pour les fédérations de comités de quartier, l'enjeu est réel. En effet, ils sont souvent confrontés à des collectifs qui se mobilisent pour des objectifs spécifiques. Pour Nicolas : *« quand on touche à un public plus jeune, on constate qu'ils n'ont pas d'implications entières. On va soutenir un potager urbain à côté de chez eux, mais ça ne va pas les intéresser de venir se mêler à des problématiques plus grandes. C'est un peu une participation par projet ».* Il ne rencontre pourtant pas cette difficulté avec un public plus âgé. C'est que le temps est une ressource inégalement répartie et, seuls les individus ayant peu de contraintes professionnelles et familiales peuvent s'investir sur le long terme⁴. Les changements sociétaux ont par ailleurs renforcé cette tendance. Ainsi l'avènement des technologies de la communication a paradoxalement complexifié les rencontres entre citoyens. Pour Denys : *« Les gens sont prêts à échanger des mails, à discuter sur Facebook. Mais rassembler les gens comment on pouvait le faire il y a plus de dix ans, c'est devenu plus difficile ».* Pour Aurélia, la transformation du système de sécurité sociale a également compliqué le travail collectif. La promotion de l'état social actif, en insistant sur la responsabilité individuelle, tend à atomiser la société. L'ensemble de ces éléments induisent parfois que les dynamiques collectives se heurtent aux contraintes matérielles. Erdem relate ainsi ses difficultés lorsqu'il est confronté à des problèmes de salubrité. Mobiliser les habitants est complexe, car la peur est trop grande de perdre son logement en représailles. C'est aux locataires qu'incombe la charge de la preuve, une personne vulnérable va parfois préférer le statu quo et alors, le travail associatif montre ses limites.

Pourtant, une fois l'ensemble de ces étapes réalisées, en évitant les écueils mentionnés ci-dessus, la collectivisation des problèmes individuelle est possible. C'est alors que les démarches socioculturelles peuvent aboutir. Elles auront rendu par exemple possible l'amélioration de cadres de vie, la rénovation du bâti ou des

procédures simplifiées d'accès au logement... Mais elles auront aussi permis l'épanouissement personnel des bénévoles et des militants impliqués. De fait, s'insérer dans une action collective est un déclencheur et nombre de potentialités et de talents émergent durant le processus. Dans le cadre des actions logements, on nous a raconté l'histoire d'une militante voilée ne voulant pas être photographiée. À l'issue d'une manifestation, on a constaté qu'elle se trouvait en première page du journal des locataires. La réaction de l'intéressée a pourtant été à l'opposé de celle qui était attendue ! Loin d'être freinée dans son action, elle se retrouve maintenant en tête de cortège. Pour d'autres, la marginalité est telle que l'engagement procure un lieu de sociabilité. Les mobilisations leur permettent de recréer des liens, de se renforcer mutuellement...

Cependant Gaspard réinterroge cette nécessité du rapport de force pour parvenir à des résultats : *« Pour moi, on n'en a pas. Baser nos actions sur l'établissement d'un rapport de force je trouve ça un peu déséquilibré parce qu'il est toujours de l'autre côté ».* Il nous reste donc une action multiforme où notre rôle est d'outiller des dynamiques collectives, tout en informant de nos limites, pour tenter d'insuffler un changement du réel.

AUTORITÉ DE TUTELLE ET FINANCEMENT

Nous avons enfin voulu aborder les relations qu'il existe entre les structures associatives et nos pouvoirs subsidiaires. La professionnalisation du travail a permis de pérenniser nombre de projets, toutefois ces financements entraînent des liens de subordination. Nous avons voulu aborder dans la dernière partie de notre discussion les relations complexes qu'induit le financement d'un travail militant par des entités extérieures. Nous avons par ailleurs fait un distinguo entre les subsides reçus par la communauté française, pour nos missions en éducation permanente, et ceux reçus par d'autres entités.

Avant de rentrer dans la critique, le groupe a unanimement souligné l'importance des financements en éducation permanente. C'est Gaspard qui l'exprime avec emphase : *« C'est quand même assez magnifique d'avoir ce décret-là ! Que l'argent public rémunère des salaires pour accompagner des réalisations collectives, et un point de vue critique, et une construction sociale qui est profonde et qui a du sens : c'est magnifique ».* Bref tous soulignent la pertinence et l'importance de cette politique. Cependant, il existe une contrepartie à l'argent public qui nous est octroyé : nous devons produire annuellement un rapport justifiant un nombre d'heures réalisées sur le terrain. S'il est légitime de démontrer

que l'argent public est utilement dépensé, les critères quantitatifs attisent les critiques. Ainsi, les associations doivent répondre à une série d'éléments pour que leurs actions soient validées : un nombre de participants minimum, une publicité suffisante et des pièces démontrant leurs existences. Pour bien des associations, le système

actuel ne permet pourtant pas de vérifier la qualité du travail et son effectivité sur le terrain. Il nous demande un travail administratif conséquent qui fait perdre des heures à consacrer aux terrains. D'autres, pointent l'arbitraire qui ►

La professionnalisation du travail a permis de pérenniser nombre de projets, toutefois ces financements entraînent des liens de subordination.

La quintessence de cette compétition semble s'incarner désormais dans les appels à projets, un espace où certaines structures jouent leur survie sous le joug du marché.



existe parfois lors des inspections. En fonction des inspecteurs, des actions peuvent être acceptées ou refusées. Enfin, tous déplorent le caractère restrictif de l'évaluation. L'éducation permanente étant un processus long, elle nécessite des dizaines d'heures de préparations, de mails, de réunions, de permanences et une présence active sur le terrain. Ce travail ne peut pourtant pas être justifié dans nos rapports alors que c'est un préalable. À IEB, on trouve aussi que ces objectifs quantitatifs peuvent avoir d'autres effets pervers. Parfois, pour être en ordre avec les autorités de tutelle, on sollicite notre public au risque de les épuiser. Ce faisant, les buts du système subordonnent nos missions.

Si les critiques sont substantielles, elles sont pourtant minimes face aux contraintes que nous rencontrons avec à d'autres entités subsidiaires. Nous sommes alors bien souvent confrontés à des appels à projets dépendant trop souvent de grilles et d'indicateurs déconnectés de notre travail de terrain. Chloé de l'Université Populaire d'Anderlecht illustre cette tendance : « Il y a des subsides où on doit étudier le rapport coût-bénéfice pour savoir si on continue ou non. On ne va pas passer deux semaines temps plein pour justifier 5000 €... L'argent on a l'impression qu'il nous sert à payer le travail administratif. Récemment, on nous a envoyé un cabinet de consultation pour les cahiers justificatifs d'un subside. La première étape du rapport consistait à remplir une grille et établir des critères et des indicatifs en pourcentage. Moi, je me suis dit : 'bon ben allez c'est tellement absurde'. On parle d'un projet de chorale avec des enfants et je dois évaluer le taux de satisfaction des parents'. Pourtant, l'associatif n'est pas le seul secteur confronté à cette tendance. L'administration elle aussi doit dorénavant rédiger des grilles pour évaluer son fonctionnement. Ces outils sont un exemple parmi d'autres de l'assujettissement de la chose publique à des pratiques managériales inadaptées.

Par ailleurs, ces contraintes participent à établir un rapport concurrentiel au sein du secteur associatif. Cette compétition prend parfois la forme d'une lutte pour atteindre un public spécifique. Ainsi Nicolas aimerait investir davantage dans les comités constitués au sein des logements sociaux, mais : « Woluwe-Saint-Lambert a mis en place un grand programme de cohésion sociale. Ils ont des animateurs sur place, ils ont des locaux sur place, ils ont un groupe d'alpha sur place, ils ont une école des devoirs sur place, etc. Donc il y a déjà beaucoup de choses qui sont faites à ce niveau-là et je pense qu'on se dispute un peu le même public. En sachant qu'en plus de ce qui relèverait de l'éducation permanente comme les écoles des devoirs, il propose aussi des choses festives. Ça prend un peu les énergies qu'il y a dans le quartier et ça intéresse alors moins les habitants de se mêler aux autres comités de quartier qui vont parler de sujets plus globaux. »

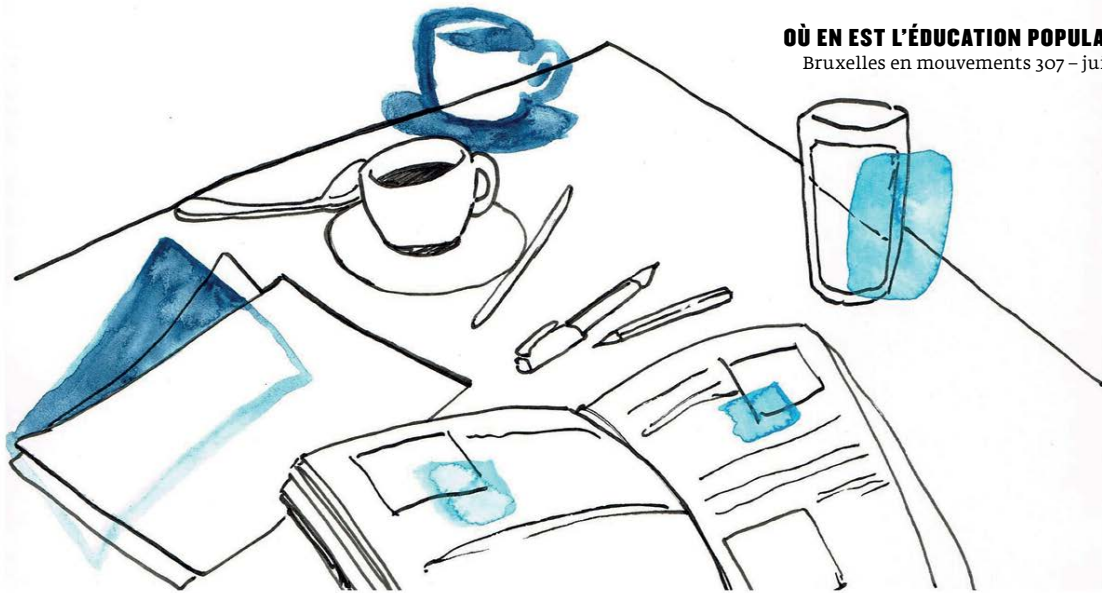
La lutte pour atteindre un public spécifique peut mettre les travailleurs sous tension lorsqu'ils doivent atteindre des objectifs déterminés. La compétition peut aussi se manifester par une concurrence entre les centres bénéficiant du même financement. C'est le cas notamment pour l'éducation permanente. Afin d'éviter une double subordination, les associations doivent se partager les heures qu'ils prestent en collaboration. Cet élément rend les rapprochements entre associations plus difficiles. Pour finir, la quintessence de cette compétition semble s'incarner désormais dans les appels à projets, un espace où certaines structures jouent leur survie sous le joug du marché...

UNE PRATIQUE ESSENTIELLE

Durant trois heures, nous avons donc essayé de mieux définir les contours de nos actions. Nous avons évoqué les problèmes et les difficultés que nous rencontrons dans notre travail. Mais la parole critique et réflexive que nous avons portée sur le sujet ne doit aucunement diluer l'importance de l'éducation permanente au sein de nos sociétés contemporaines. En ayant une finalité civique, elle concourt à émanciper les individus et à trouver des issues collectives aux problèmes de chacun. Pourtant, force est d'admettre qu'elle ne rencontre pas l'adhésion populaire qu'elle mérite. La culture ne se résumant pas aux arts, nous avons voulu ici lui rendre ses lettres de noblesse.

Nous l'avons fait en partant du travail de tous, en rapportant leurs voix et leurs expériences. Nous avons voulu souligner comment Erdem, Aurélia et Gaspard travaillent face à la crise du logement. Nous avons voulu montrer comment Denys, Florence et Nicolas concourent à l'amélioration de l'espace public au sein de leurs quartiers. Nous avons décrit comment Élise et Chloé forment des individus et forment une cohésion sociale au sein des quartiers populaires d'Anderlecht. Ces témoignages, mêlés aux pratiques de notre association, réaffirment avec force l'importance de l'éducation permanente pour la démocratie bruxelloise. ■

1. Il existe également nombre de personnes, impliquées dans l'associatif, vivant des situations précaires tout en ayant une famille à charge et un travail. Il ne s'agit donc pas d'une vérité générale. Nous voulons néanmoins souligner que le rapport au temps est déterminé par des contraintes sociales, matérielles et économiques. Les individus peuvent toutefois s'en émanciper...



PICOL — PARTENARIAT, INTÉGRATION, COHABITATION À LAEKEN

DES LOCATAIRES SOCIAUX QUI ONT UN PLAN

En matière de logement, il n'y a pas que les architectes ou les élus qui (f)ont des plans, parfois « ambitieux »¹. Au départ de colères individuelles, des locataires sociaux d'une SISF bruxelloise (société immobilière de service public ou société de logement social) ont construit ensemble une stratégie pour « faire bouger les choses ». Récit d'une démarche qui en inspirera peut-être d'autres.

CÉDRIC CODA, PICOL (PARTENARIAT, INTÉGRATION, COHABITATION À LAEKEN)



« Ils ont leur argent, le reste ils n'en ont rien à faire », cette phrase, tout locataire l'a pensée un jour – dans le meilleur des cas – ou le pense tous les jours. Et tout travailleur social qui « touche au logement » l'a entendue un jour, ou plus.

Cette phrase, des travailleurs sociaux de différentes structures (les Projets de Cohésion Sociale² quartier Nord et Léopold, l'asbl PICOL) les entendent régulièrement de la part d'une partie des locataires des quelques 3780 logements du Foyer laekenois. Des locataires qu'ils rencontrent régulièrement dans « leurs » quartiers (Cité Modèle, Square Prince Léopold, quartier Nord, Mellery).

TISSER LES COLÈRES³

Derrière ces colères, ce sont des constats qui devraient être familiers pour ceux qui côtoient, de près ou de loin le logement social : des mois d'ascenseur en panne, des mises en demeure visiblement injustifiées, des appartements conçus pour des publics spécifiques mais inadaptés, des difficultés pour obtenir des justifications pour des charges élevées, des rénovations qui se font attendre, des demandes d'intervention restées

sans réponse. La liste continue.

Ces colères, ce sont souvent des droits du locataire qui ne sont pas respectés. Et on se demande – avec certains observateurs du secteur – si le locataire social est un locataire « comme un autre », s'il a les mêmes droits : après tout, il peut s'estimer heureux d'être parmi « les élus » (vu la longue liste d'attente, plus de 45 000 ménages) donc il ne doit pas trop s'offusquer si ses droits ne sont pas toujours respectés.

Des constats qui ne sont ni nouveaux, ni propres à une SISF en particulier mais plutôt le résultat d'un système. Pas seulement le résultat de modes de gestion successifs de la SISF, mais aussi le résultat d'une politique régionale du logement, des années de sous-investissement dans le logement social, régulièrement dénoncées.

Les locataires qui ont bâti la démarche prendront conscience que cette colère est une étape nécessaire : « la colère ne vient pas pour rien, nous avons dû en passer par là, vider notre sac ».

Écouter ces colères là, c'est le quotidien de beaucoup de travailleurs sociaux actifs dans les sites de logements sociaux. Écouter ces colères, une mission difficile, parfois épuisante.

Et puis un jour, un changement annoncé qui pourrait bien être une opportunité : la perspective que le conseil d'administration de la SISF soit renouvelé, suite aux élections communales de 2018. Le moment opportun « pour faire bouger les choses » ?

Ensemble, locataires et travailleurs, nous saisissons l'occasion. Des décisions sont prises rapidement : réunir des locataires de différents sites du Foyer laekenois et engager une action collective auprès du conseil d'administration fraîchement nommé⁴. Pour bâtir une action collective, il a d'abord fallu dépasser les colères individuelles. Dépasser la – nécessaire – plainte. Dépasser, ou plutôt *faire avec*. Essayer de tisser ces colères, « d'en faire quelque chose », c'est l'un des enjeux du travail social.

Passer des récits et plaintes individuelles à des demandes et revendications collectives.

Réaliser que les colères sont partagées au sein d'un même site, et entre les sites.

Réaliser que chaque lieu est habité par une réalité propre.

CONSTRUIRE ET DÉCONSTRUIRE

Première étape pour mettre au point leur plan : se rencontrer entre différents sites, faire part de sa réalité et de ses conditions de vie. Une soirée qui mettra en lumière un collectif transversal, tout en reconnaissant la spécificité de chaque site. Les différentes discussions et débats de cette soirée ont permis aux habitants de construire une perception de leurs environnements de vie, de prendre de la distance afin de nuancer certaines situations vécues. Remettre une problématique dans son contexte permet de prendre le recul nécessaire à sa compréhension.

Ce sera ensuite une série de rencontres entre locataires, beaucoup de questions, quelques réponses, des doutes, des coups de gueule, une lettre pour présenter les constats collectifs et inviter directeur et administrateurs. Cette lettre, étape-clé dans l'interpellation, sera la synthèse de leurs colères, ➤

réunies sous les thèmes de la communication, de l'état du bâti, de la transparence et des ressources en personnel.

Dans ces rencontres, les locataires identifient ce qui, pour eux, est au centre de toutes leurs revendications et qui est commun à tous les sites : le manque d'écoute, de communication, de suivi, de représentation auprès du Foyer et les dysfonctionnements liés à l'organisation interne (notamment le manque de personnel). Et ils ont des propositions à faire pour assurer le suivi de leurs revendications.

Ce sera des prises de parole face à la direction et à la présidence. Il aura fallu définir des responsabilités, désigner collectivement les porte-paroles qui témoigneront au nom du collectif. Il y aura le sentiment d'avoir été (plus ou moins) entendu.

Ces rencontres ont d'abord permis de créer un espace pour sortir de la plainte individuelle. Un espace pour bâtir une stratégie collective, du moins essayer, puisque dans ce genre de démarche, maintenir le collectif est un défi permanent. Les problèmes individuels (re) prennent souvent de la place. C'est sans doute là un des apports du regard extérieur du travailleur social.

Ce sera un outil – et une précieuse source d'enseignements – de la démarche : creuser « qui sont les acteurs du logement social ? » Derrière l'assistant social ou le personnel technique, il y a des services, une direction, un conseil d'administration, des partis politiques (et leurs enjeux), une instance de contrôle (la SLRB), une politique régionale en matière de logement, un code du logement, et puis un contexte socio-économique global dans lequel s'inscrit tout le reste.

Qui sont les décideurs ? Cette question simple, en apparence naïve, est puissante. Nous nous la sommes posés ensemble, locataires et travailleurs. Et nous y répondons ensemble, chacun avec son savoir, son expérience : le locataire qui a été représentant Cocolo (Conseil Consultatif des Locataires), le locataire qui vit là depuis 40 ans et a connu différentes gestions, le travailleur qui « déterre » les statuts de la SISP déposés au Moniteur belge, les rencontres informelles d'un autre travailleur... Nous avons partagé ces savoirs. Ils nous ont aidé à construire une stratégie.

Qui sont les décideurs pose encore d'autres questions : qui décide qu'il faut attendre parfois 6 mois pour qu'un ascenseur (re)fonctionne, qui décide de la politique de rénovation du bâti social en région bruxelloise, quelles en sont les logiques ?

Qui sont les décideurs pose aussi la question du rôle de chaque acteur lié à la SISP (AC, CA, administration, services, service social, délégué social, CoCoLo, entreprises externes, SLRB).

Distinguer les responsabilités de chacun, savoir ce qui relève ou non du Foyer laekenois (certains enjeux dépassent la SISP), pour trouver les arguments adéquats. In fine, maîtriser son interpellation.

Identifier les acteurs, leurs contraintes, leurs enjeux a permis de voir que les colères peuvent être partagées. Un locataire et un directeur partagent certains constats et se sentent tout autant démunis face à un levier d'action qui semble s'éloigner.

Construire cette stratégie, ça été – et c'est encore – apprendre qui sont nos interlocuteurs, où sont les leviers de décision, distinguer où sont les leviers d'action. Bref, comprendre le système, le questionner. Poser un regard critique. En déconstruisant et en définissant les rôles et fonctions de chacun, en identifiant et en analysant le jeu dans lequel on se trouve, les locataires deviennent acteurs des rapports de force en présence. Déconstruire le jeu institutionnel pour y prendre sa place.

LES MEILLEURS EXPERTS DE LEURS LOGEMENTS

Au fur et à mesure des rencontres entre locataires, ou avec la direction et les administrateurs du Foyer laekenois, une nouvelle relation s'installe.

Les locataires sont reconnus pour leur expertise : la nouvelle présidente du Foyer laekenois salue leur démarche, leur précieux travail de synthèse des problèmes du terrain. Un travail qui lui prendrait « des plombes à faire ». Les locataires semblent avoir un nouveau statut : celui de meilleurs experts pour dire ce qui se passe chez eux. Des rouspéteurs devenus interlocuteurs légitimes. Des partenaires pour la direction et l'administration.

Un nouveau statut d'interlocuteur pour ces locataires et les associations qui les ont accompagnés, et surtout, des engagements obtenus auprès de la direction et des administrateurs.

Il y a eu des moments où ce statut semblait précaire, où l'on semblait « revenir en arrière » : des colères individuelles se faisaient à nouveau entendre. Mais elles ne déforçaient pas l'action, elles la nourrissaient.

Oser (se) questionner et oser dire, ça a été une des leçons pour les locataires ayant participé à la démarche, mais aussi pour les travailleurs.

Pour ces derniers, ces tisseurs de colères, pris dans des tensions (tensions propres aux colères de logement, tensions dans les relations, tensions lorsque des locataires les associent à la SISP), cette démarche fut l'occasion d'apprendre à dire aux locataires leurs difficultés, leurs frustrations, les risques pris. Et continuer à avancer ensemble.

UN PLAN... ET DES PERSPECTIVES

Suite à leur interpellation, des engagements – autant de succès pour le collectif – ont été pris par le Foyer laekenois : améliorer la communication et le suivi des dossiers individuels, participer à des visites par site organisées par les locataires, organiser deux rencontres annuelles pour chaque site, et une rencontre annuelle avec les locataires des différents sites.

En raison du confinement, les visites des sites par les locataires sont encore en préparation. Des visites où les locataires pourront faire voir leurs constats, faire voir l'origine de leurs colères.

Depuis que locataires et travailleurs ont entamé leur démarche, a mûri l'envie d'interroger la politique du logement social à Bruxelles. En allant creuser la composition du conseil d'administration s'est posée la question de son rôle, des compétences et motivations des administrateurs. Une question qui pourrait être renvoyée vers la Région bruxelloise, compétente en matière de logement mais aussi vers les partis politiques qui désignent lesquels de leurs élus siègeront dans les conseils d'administration.

CONTACTS

PICOL asbl, Partenariat Intégration
Cohabitation à Laeken
www.picol.be – info@picol.be

Le plan nécessite d'être en constante réévaluation : s'adapter aux évolutions du contexte, être vigilant pour que les locataires s'y retrouvent.

La nouvelle relation créée entre les locataires et la SISP demande à être maintenue. Rester interlocuteur légitime et reconnu demande de l'attention. Et pose la question de l'engagement des travailleurs dans une démarche qui prend du temps.

Quelque chose a bougé, sans doute infime au regard de l'enjeu du logement à Bruxelles.

Quelque chose a changé à l'échelle individuelle, quelque chose qui n'est pas si anodin.

Des locataires sociaux ont osé bâtir un plan, le temps nous dira s'il était ambitieux et/ou réaliste. ■

1. Voir le plan d'urgence pour le logement social de la secrétaire d'État au logement, présenté comme « un plan ambitieux mais réaliste », cité dans Contours, la revue de la SLRB, automne-hiver 2019
2. Dispositif de la SLRB qui a pour finalité d'améliorer la qualité de vie des locataires sociaux, plus particulièrement en favorisant la participation à la vie de la « Cité ». Une des missions est justement de favoriser la communication entre locataires et SISP.
3. Voir la brochure De la colère à l'action collective de Periferia asbl, 2017 : http://www.periferia.be/Bibliomedia/PUB/EP2017/Pub_Periferia_2017_community_organizing.pdf
4. Pour information, et c'est l'une des leçons qu'a permis de tirer cette démarche : les administrateurs d'une SISP sont le reflet de la majorité communale. Aucune compétence ou motivation ou intérêt pour le secteur du logement ne sont requis.

En identifiant et en analysant le jeu dans lequel on se trouve, les locataires deviennent acteurs des rapports de force en présence.

COLLECTIF ALPHA

VIVRE UN QUARTIER & COMPRENDRE D'OÙ IL VIENT

Chaque habitant bruxellois habite et vit dans son quartier. Chacun le voit quotidiennement et le connaît bien. Cependant, très souvent il aimerait mieux le connaître encore, comprendre pourquoi il est ainsi et pas autrement. Certains habitants y restent longtemps par choix mais aussi par impossibilité de faire autrement. Vivre son quartier ce n'est pas le subir. Mieux le comprendre peut éclairer nos choix individuels et/ou collectifs.

BÉNÉDICTE VERSCHAEREN, COLLECTIF ALPHA



Je travaille à Molenbeek depuis plus de 30 ans au sein du Collectif Alpha, une association qui dispense des cours d'alphabétisation à des adultes. Ces cours visent l'apprentissage du français parlé, écrit et lu. Le public qui fréquente nos cours habite le quartier des Etangs noirs ou des quartiers similaires à Anderlecht, Cureghem, Bruxelles. Dans ces quartiers vit une population majoritairement peu scolarisée, dans une situation socio-économique faible. Ces adultes s'inscrivent aux cours dans le but de maîtriser le français, de pouvoir lire et écrire afin de participer à la vie quotidienne bruxelloise : trouver un travail, suivre la scolarité de leurs enfants, prendre et aller à des rendez-vous seule, comprendre ce qui est dit, mieux se débrouiller dans la vie... mais aussi et c'est important pour mieux comprendre le quartier, la ville, le pays où ils vivent.

Notre travail consiste à proposer de réfléchir à l'environnement bruxellois, de le questionner, de poser un regard autre sur celui-ci, de le découvrir d'autres façons. Le point de départ se base toujours sur ce que chacun connaît, sur ce qui le préoccupe, sur ce qu'il voudrait savoir afin de mieux comprendre où il est, où il vit.

REDÉCOUVRIR LE QUOTIDIEN

Les adultes du Collectif Alpha connaissent leur quartier mais leur curiosité s'éveille lorsqu'ils ont l'occasion de le découvrir autrement, d'en apprendre davantage sur son histoire, sur ses caractéristiques ou sur les transformations en cours.

« Tiens, pourquoi les barrières du canal ne sont pas les mêmes côté Molenbeek et côté Bruxelles-ville ? »

« Tiens, pourquoi y-a-t-il un large espace depuis le canal jusqu'au parc Bonnevie ? »

Ils ont en général une grande connaissance des institutions sociales bruxelloises pour les fréquenter assez souvent ; que ce soit Actiris, le CPAS, le service des logements sociaux, les bureaux d'interim... Leurs trajets pour s'y rendre et leur quotidien les mènent à sillonner Bruxelles.

Ils aiment se balader dans les parcs, faire du shopping chaussée de Gand, faire les marchés : celui du jeudi, celui du mardi, celui de l'abattoir. Lors de nos échanges, ils pointent le parc près de la basilique de Koekelberg ou l'Atomium comme des espaces agréables. Depuis peu, un nouvel espace vert a vu le jour dans le quartier.

« Super, le parc de la Porte de Ninove, j'y vais avec mes enfants pendant les congés. Mais c'est quoi les palissades à côté, c'est bizarre, ça fait longtemps qu'elles sont là. Qu'est-ce qu'on va faire ? »

UN PASSÉ QUI MODÈLE LE PRÉSENT

En passant devant un bâtiment bizarre avec une drôle de forme : le bâtiment AJJA¹, on apprend que c'est en raison du passage de la petite Senne que le bâtiment a été construit en 1874 avec un angle aigu permettant de laisser passer la rivière. Étonnant, non ?

C'est l'occasion de parler du passé industriel et de revenir sur la présence du canal.

« Tiens, pourquoi il y a des vieux bâtiments industriels à Molenbeek ? Qu'est-ce qu'on faisait dans celui de la Place de la minoterie ? »

Les noms des rues, des places nous renseignent aussi sur ce passé.

« Pourquoi la Place Wauters-Koeck s'appelle comme ça ? »

La place Wauters-Koeck du nom du propriétaire d'une ancienne fonderie est remarquablement bien racontée par Alfred Devos² qui y a vécu son enfance dans les années 20. La rue Vandermaelen³ rappelle ce géographe et bibliophile du début du XIX^e siècle qui avait construit jadis un bâtiment prestigieux et un ensemble de serre en plein cœur de la commune. La rue Houzeau de Lehaie met en scène ce républicain du milieu du XIX^e siècle. Ces histoires font parfois penser à la nôtre, nous relient à nos prédécesseurs et au quartier où l'on vit.

En parlant des bâtiments industriels, on évoque les métiers d'hier mais aussi d'aujourd'hui. Se plonger dans les almanachs du siècle passé nous offre des pistes pour comprendre la physiologie du quartier, son histoire jette des ponts sur notre façon de voir le monde aujourd'hui. Et nous donnent à entendre d'autres réalités que celles vécues par les habitants d'aujourd'hui ; leur métier, leur connaissance sur l'artisanat, le travail du bois, du métal, qu'ils ont réalisé eux-mêmes. Observer un quartier, c'est aussi se plonger dans la vie des gens d'autrefois, partager des émotions, des petits morceaux de vie qui ont façonné et qui façonnent encore nos quartiers.

Que ce soit les balcons en fer forgé, des petits vitraux cachés des passants, les portes en bois, les châssis avec les montants moulurés et les anciennes vitres encore irisées, les corniches à gouttes, les caches trou-de-boulin... Autant de détails riches à découvrir dans le vieux Molenbeek !

Lors de la visite dans ce quartier une apprenante a expliqué comment était le quartier quand son père a débarqué à Bruxelles dans les années 60. Elle évoque l'accueil, des souvenirs de solidarité dans ce quartier.

AIGUISER LE REGARD CRITIQUE ET LA DÉCOUVERTE

Plus on connaît son quartier, plus on y est intéressé, plus on l'apprécie et plus on en est critique. Dès lors les questionnements et les demandes d'informations surgissent.

Ainsi alors que nous croisons la navette de bus qui relie la gare du Nord à Tour et Taxis, une personne du groupe s'esclaffe :

« Tiens, des bus s'appellent Touro-Taxis, bizarre, je n'ai jamais vu ! Ça n'a pas l'air de s'adresser aux habitants. »

« Oui, on construit des appartements, ce n'est pas pour nous. C'est 2000 euros par mois ! Qui pourra aller habiter là-bas ? »

« Et le Petit Château c'était quoi avant ? »

Régulièrement nous sortons du quartier ce qui peut créer des ponts avec leur lieu de vie, voir au-delà.

C'est le cas pour la Porte de Hal par exemple. S'imaginer la ville de Bruxelles, il y a plus de 650 ans, avec ses 7 portes et son mur d'enceinte, est aussi une façon de comprendre et voir la ville différemment. Certains font des ponts avec leur ville d'origine, ainsi j'apprends que la ville de Rabat a aussi ses portes 'bèb Meknès', 'bèb Fès'.

Notre travail c'est aussi permettre de découvrir des lieux inconnus. Les personnes venant à nos cours aiment découvrir et connaître des choses nouvelles. C'est le cas du sous-sol de Coudenberg ou du Cinquantenaire: Que fait-on dans cet énorme bâtiment de ce parc? Pourquoi se trouve-t-il là?

Lors d'une réflexion sur les jardins à Bruxelles⁴, j'ai proposé de visiter différents cimetières. Observer la qualité paysagère du cimetière de Schaerbeek, avec toutes ses senteurs qui seront identifiées par différents membres du groupe; observer la qualité architecturale du cimetière de Molenbeek avec le travail de la pierre et ses symboles donne une autre dimension à la compréhension de la ville. Certains ont une expérience d'artisan dans la construction, le travail de la pierre ou ont travaillé dans des espaces verts. Ces espaces urbains aujourd'hui peu fréquentés leur parlent aussi de ça... Les différentes façons d'ensevelir les morts suscitent de nombreux échanges. Ces moments sont aussi une façon de mettre en scène une diversité de discours et de culture dans notre société.

DÉCLOISONNER LES PERCEPTIONS

Apprendre s'articule aussi sur la connaissance de tous les membres du groupe. À partir des préoccupations des personnes, de leurs questionnements, il s'agit de leur proposer matière à réflexion, de leur permettre de verbaliser ce qu'ils pensent et d'élaborer alors une approche qui leur permet d'adopter d'autres points de vue, documents à l'appui afin d'étoffer leur analyse personnelle.

Pour mieux comprendre le quartier, différentes strates sont abordées: sociologiques, politiques, économiques, historiques. Ainsi, nous analysons des cartes, des schémas permettant d'avoir une autre vue sur l'ensemble de la Région Bruxelloise; la densité des quartiers, où se situent les parcs? quels sont les îlots chaleur? quelles communes sont les plus polluées? dans quelles communes l'espérance de vie est la plus longue? quels sont les quartiers où les habitants ont des diplômes universitaires ou ceux qui ont peu d'habitants avec des diplômes? Et surtout les causes de ces constats chiffrés. Croiser leurs impressions premières avec ces données peut les aider à pointer autrement les causes et responsabilités de situations parfois vécues difficilement: promiscuité, nuisances sonores, espaces dégradés ou saletés... Le poids de la responsabilité individuelle peut alors s'effacer devant les cartes liées à la densité des quartiers explicitant les répartitions inégales des populations sur le territoire bruxellois.

Croiser leurs impressions premières avec ces données peut les aider à pointer autrement les causes et responsabilités de situations parfois vécues difficilement.

Certaines années en fonction des questionnements, les groupes ont été intéressés à inviter des acteurs de terrain aux fonctions différentes: échevin, service de la voirie... ce qui les amène à rencontrer ces instances hors de leur démarche quotidienne et à mieux saisir leur rôle et responsabilité dans l'ensemble institutionnel.

La réflexion collective est sans cesse requestionnée. Chacun s'appropriera ce qui a été lu, observé, discuté et le fil rouge pourra ainsi rebondir.

Pour conclure, notre travail c'est élargir les points de vue, permettre de changer de regard, poser son regard autrement, là où l'on n'y avait jamais pensé. Connaître son quartier, comprendre où l'on vit, c'est aussi devenir plus critique. Connaître davantage n'est-ce pas aussi davantage participer au bien commun qu'est un quartier, qu'est la ville? ■

1. Ancien dépôt de la manufacture de tabac AJJA, 5-7 rue Vandermaelen à Molenbeek, près de la Place communale (intérieur de l'îlot: vandermaelen, canal, chaussée de Gand et rue comte de Flandre)

2. 'Alfred Devos, un ketje de Molenbeek' propos recueillis par Françoise van Kol, Foyer asbl, Bruxelles, 2004

3. Marguerite Silvestre 'des jardins aux usines, l'établissement géographique de Bruxelles et son quartier' dans Les cahiers de La Fonderie n°33, 1080 Molenbeek, 2005, p.94-99.

4. Voir article dans www. Le Journal de l'Alpha, 212, L'interculturel, 'le cimetière, un lieu culturel'

UN LIVRE

1001 balades à la découverte de l'Histoire, Bénédicte VERSCHAEREN, édition du Collectif Alpha, 2005, 160 p.

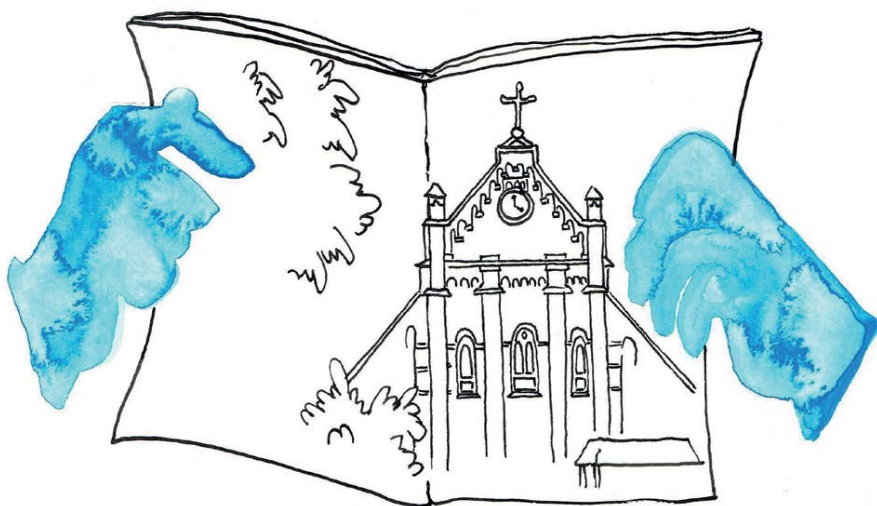
Dans cet ouvrage, Bénédicte Verschaeren, rend compte des démarches qu'elle a mises en place pour intégrer une dimension géo-historique dans ses cours d'alphabétisation. L'histoire est utilisée comme outil pour amener les apprenants à redécouvrir leur environnement quotidien, le questionner, le comprendre... L'histoire en effet donne de l'épaisseur à notre compréhension du monde. Elle permet de mieux comprendre qui nous sommes aujourd'hui, de nous situer dans le monde et de mieux comprendre les autres car elle forge nos identités culturelles. Les démarches historiques sont des moments de construction de la pensée, processus qui permet d'objectiver son rapport à l'existence, de passer d'une conscience individuelle à une conscience collective et de comprendre celle des autres.

Réfléchir au passé, c'est donc prendre de la distance par rapport au présent. Aller au musée ou se promener dans la ville, c'est aller à la rencontre des objets, des images qui racontent, qui parlent. Par cette rencontre, chacun, confronté à ce qu'il voit, peut réfléchir sur lui-même, analyser. C'est aussi une épreuve de corps à corps, ce n'est pas du blabla, l'image est devant nous, elle est réelle.

Cependant, l'essentiel du travail avec les apprenants se fait en amont et en aval de la visite qui devient un support pour amorcer et poursuivre la réflexion.

Ces activités se réfèrent toutes à la pédagogie constructiviste selon laquelle le savoir ne se transmet pas, il se construit à travers l'activité de l'apprenant. Il s'élabore dans la confrontation entre ce que la personne connaît déjà et des éléments nouveaux qui lui sont proposés à travers des activités de recherche et d'analyse.

Disponible au Centre de documentation du Collectif Alpha, au prix de 12 euros. Commande via l'adresse mail: librairie.cd@collectif-alpha.be.



PAVÉ DANS LES MAROLLES

LE QUARTIER PARLE

AU QUARTIER !

Pavé dans les Marolles est un journal de quartier, réalisé depuis 2017 par un groupe de personnes qui entretiennent un lien fort avec les Marolles, qui y vivent ou y travaillent. Venant d'horizons divers, leur motivation est commune : décrypter et rendre public les projets liés aux Marolles, défendre son caractère populaire, encourager la capacité de ses habitant·e·s à définir leur environnement de vie.

UN ARTICLE ÉLABORÉ COLLECTIVEMENT PAR LES MEMBRES DU PAVÉ DANS LES MAROLLES, RÉDIGÉ PAR CAMILLE BURCKEL ET GWENAËL BRÈS



Les Marolles occupent une place à part dans l'imaginaire bruxellois : sa population mélangée au caractère frondeur, son Vieux Marché, le mystère de ses souterrains en font un endroit singulier. Encore aujourd'hui, il reste un véritable lieu de vie sociale où l'on vient de tout Bruxelles pour chiner, manger ou discuter dans les cafés qui entourent la place du Jeu de Balle.

Son histoire est jalonnée de luttes sociales dont la plus célèbre reste la Bataille de 1969 contre le projet d'extension du Palais de Justice. Depuis, les menaces ont pris d'autres formes : sablonisation, gentrification, spéculation immobilière, rénovation urbaine aux effets aseptisants, hausse des loyers, autant de processus ayant pour conséquence de rehausser son standing en se débarrassant de ses habitant·e·s les moins fortuné·e·s. C'est dans cette histoire particulière que s'inscrit le Pavé dans les Marolles.

Sous le parking, les pavés

Le journal trouve ses racines dans la bataille contre le projet de parking sous la place du Jeu de Balle, fin 2014-début 2015. Habitant·e·s, échoppier·e·s, associations, client·e·s et amoureux·es du Vieux Marché s'étaient organisé·es ensemble au sein de la Plateforme Marolles et avaient fini par obtenir gain de cause, obligeant la Ville de Bruxelles à retirer son projet quelques mois après l'avoir lancé. Outre une victoire assez rapide, cette lutte a permis de tisser des liens informels mais solides entre nombre des membres de l'éphémère Plateforme. L'idée d'un journal, qui permette de maintenir une vigilance collective face aux velléités de transformations urbaines, économiques et sociales qui planent régulièrement sur les Marolles, se concrétisa en avril 2017 avec la parution du numéro zéro du Pavé, consacré à

la prolifération de galeries d'art «parachutées» dans le quartier.

Quelques mois plus tard, un Contrat de quartier durable était lancé dans les Marolles par la Ville de Bruxelles et la Région de Bruxelles-Capitale. Censé avoir un impact positif sur le bâti, la qualité de vie et la cohésion sociale, il s'avéra assez vite que les gens du quartier ne semblaient pas en être la priorité et que, sous couvert d'«embellissement», l'esthétique si particulière des Marolles risquait de disparaître sous un mobilier urbain «épuré» et des pavés pailletés de bon marché. Par ailleurs, la dimension participative du Contrat de quartier montra immédiatement ses limites : face à l'opacité du jargon administratif et aux jeux de chaise musicale des échevins en charge de son avancement, les habitant·e·s et commerçant·e·s des Marolles furent nombreux à se sentir perdu·es plutôt que partie prenante. Dès le n°1 du Pavé, en octobre 2017, le Contrat de quartier devint donc un sujet régulier du journal.

Sept numéros plus tard, le Pavé a réussi à installer un espace de parole libre. Chacune de ses éditions est désormais attendue et distribuée gratuitement à 3000-4000 exemplaires. Le journal est devenu un bon moyen de créer des liens et de la solidarité. Il continue également à informer et mobiliser face à des processus de transformation urbaine peut-être moins faciles à appréhender qu'un projet de parking mais pouvant avoir des conséquences tout aussi désastreuses. Dans ce sens, le Contrat de quartier reste une préoccupation importante dont le Pavé tente de décortiquer les rouages et de clarifier les enjeux (un projet de roman-photo est en cours d'élaboration, afin de vulgariser son fonctionnement particulièrement complexe et peu propice à l'implication des personnes concernées).

UN FONCTIONNEMENT MOUVANT, CONDITION D'UN JOURNAL PÉRENNE ?

Mais comment réussir à maintenir un journal qui ne bénéficie d'aucune source de financement ? Le Pavé n'a ni subside, ni bureau. Tout au plus a-t-il bénéficié de la caisse de soutien qu'avait conservée la Plateforme Marolles. L'adjectif «aléatoire» est sans doute celui qui caractérise le mieux son fonctionnement : les dates de réunion ne sont pas fixes, les contraintes de parution inexistantes, les dates butoirs souvent dépassées... Idem pour la rédaction : certain·e·s écrivent dans chaque numéro, d'autres de temps en temps. Et peut-être est-ce précisément ce caractère aléatoire qui permet au Pavé de perdurer. Ce qui est sûr, c'est que les idées de sujets sont nombreuses et globalement, un numéro finit par sortir dès qu'il y a suffisamment d'articles rédigés et d'images pour les illustrer. L'organisation se veut la plus collective possible : le choix des sujets est discuté en réunions et une attention particulière est portée à la répartition des tâches, de la relecture des textes à la distribution, en passant par la recherche iconographique, le graphisme ou la mise en ligne sur le site web...

L'équipe, elle aussi, est mouvante. Aux membres de la première heure se sont greffées d'autres énergies. Le groupe a évolué tout en conservant un «noyau plus ou moins dur». De temps en temps, certaines personnes s'en vont, faute de temps et d'énergie, tandis que d'autres arrivent avec un nouvel élan. Régulièrement, le lectorat propose des chroniques ou des illustrations. La diversité des membres et des approches permet au journal de proposer un contenu éclectique, comme une fenêtre ouverte sur le quartier. Ainsi, dans un même numéro peuvent se mêler portraits de commerçant·e·s d'habitants, articles sur les enjeux du Contrat de quartier, enquêtes ou coups de gueule sur un projet immobilier spéculatif, chroniques régulières (à l'image par exemple d'un feuilleton sur l'histoire de la Maison du Peuple)... ➔

Sous couvert d'«embellissement», l'esthétique si particulière des Marolles risquait de disparaître sous un mobilier urbain «épuré» et des pavés pailletés de bon marché.

Mais quels sont les impacts d'une telle initiative? Favorise-t-elle réellement l'émergence d'une pensée critique, de liens collectifs et de capacités d'action? Lors de la distribution du journal, certaines discussions s'engagent aux tables des cafés. Et les échanges météorologiques sont parfois remplacés par des discussions relatives aux travaux, à la touristification des Marolles, voire au Contrat de quartier. Plusieurs membres du journal prennent part aux différentes réunions officielles liées à ce processus. Et si, lors de celles-ci, le temps de parole des habitant·es est compté et le débat enseveli sous la technicité et les procédures, le journal offre quant à lui la possibilité d'expliquer les enjeux de manière plus compréhensible et de mener un débat critique sur les projets de « rénovation urbaine » portés par les autorités. Force est de constater que le Pavé a donné à entendre des voix discordantes, permettant parfois d'infléchir des points du Contrat de quartier vers une plus grande prise en compte des besoins de celles et ceux qui y vivent.

LE PAVÉ : UN LONG FLEUVE TRANQUILLE?

L'aventure du Pavé n'est pas dénuée de limites. Elle demande beaucoup de temps et d'énergie, or maintenir un rythme de parution à peu près régulier en se basant sur le bénévolat n'est pas chose aisée, et l'essoufflement guette toujours. Le défi consiste à maintenir l'émulation initiale afin que le journal se maintienne dans la durée. Sans budget, le collectif a fait le choix de ne pas postuler aux appels à projets citoyens du Contrat de quartier : la liberté du journal est à ce prix. Les limites financières du Pavé constituent donc aussi sa force avec pour corollaire une formidable autonomie de parole.

Une autre limite, c'est peut-être la difficulté à toucher toutes les catégories de population. En effet, bien que s'inscrivant dans une démarche populaire et de vulgarisation, les barrières culturelles, linguistiques et sociales demeurent dans un quartier où cohabitent pas moins de 112 nationalités différentes. D'où la volonté de parler de sujets qui touchent directement la vie de ses habitant·es.

Outil de débat, espace de parole indépendant, instrument de réflexion politique, ce journal s'inscrit-il dans une démarche d'éducation populaire? Dans le collectif, cela semble évident même si la question ne s'est jamais posée en ces termes. Pas besoin de s'enfermer dans un cadre de pensée ni dans un carcan institutionnel. La participation au journal constitue parfois une véritable initiation politique, un moyen d'exprimer son opinion dans l'espace public. La dimension collective est primordiale, tout comme la réciprocité et l'échange ; les plus outillé·es transmettent leurs connaissances aux autres, que ce soit en informatique, en aptitude rédactionnelle ou en compréhension des mécanismes de la politique locale. Au Pavé, sur cette base, on tente collectivement d'apprendre par soi-même, de comprendre pour agir, de proposer des outils pour débattre et réfléchir.

LE PAVÉ CONFINÉ

Depuis l'annonce du confinement mi-mars, tout a changé pour les membres du Pavé. D'abord en termes d'organisation et de modalités de fonctionnement : les réunions sont devenues virtuelles. L'utilisation d'un service en ligne de traitement de texte et de travail collaboratif

a permis de maintenir les rendez-vous à un rythme soutenu tout en restant dans une dynamique de travail collectif.

La parution du journal papier étant suspendue, des articles ont été publiés sur Internet. Les sujets ont eux aussi été infléchis par la crise du Covid-19 : un contrôle de police mené à la cité Hellemans le 19 avril a fait l'objet de plusieurs articles ; le portrait de Bjorn Boonen, l'un des derniers commerçants des Marolles à être resté ouvert pendant le confinement a été publié ; mais surtout, la fermeture du Vieux Marché est au centre de toutes les préoccupations. Ce marché qui se déroule 365 jours par an, et que seul le « lockdown » de 2015 (suite aux attentats de Paris) avait arrêté l'espace de quelques jours, a dû arrêter de battre le pavé de la place du Jeu de Balle depuis le 15 mars.

De manière plus générale, c'est l'essence même du quartier qui a été vidée de sa substance pendant plusieurs mois. Les Marolles sont avant tout un lieu d'échange, de vie sociale, de vie tout court, qui a semblé comme gelé pendant tout ce temps. La réouverture des commerces a redonné un peu de vie, mais l'absence du Vieux Marché reste criante : le cœur des Marolles ne bat plus.

Telle une fatalité cyclique, il semblerait que le Jeu de Balle soit à nouveau menacé. Les solidarités créées lors de la bataille contre le projet de parking sous la place vont devoir se montrer plus fortes que jamais. Jusqu'à maintenant, le Vieux Marché a toujours survécu ; l'énergie impertinente du Carnaval sauvage prônant le retour des brois dans les Marolles lors d'une danse éclair le samedi 23 mai est de bon augure... ■



Les limites financières du Pavé constituent donc aussi sa force avec pour corollaire une formidable autonomie de parole.

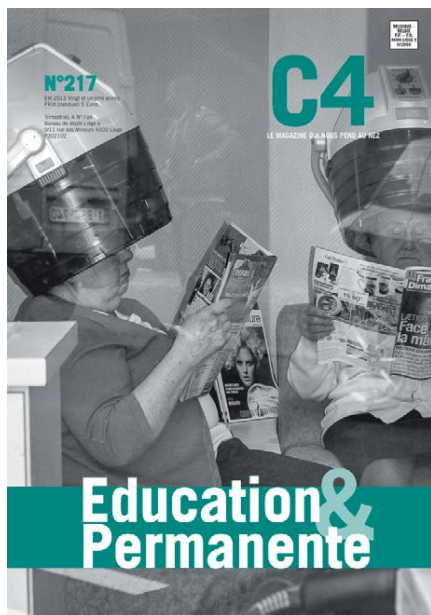
POUR ALLER PLUS LOIN

Voir le site du Pavé dans les Marolles, journal à parution aléatoire conçu pour et par des habitant·es et usagers du quartier des Marolles. www.pave-marolles.be

POUR ALLER PLUS LOIN

LIVRES ET ARTICLES

BIGOUDIS, Des tambours sur l'oreille d'un sourd, Récits et contre-expertises de la réforme du décret sur l'éducation permanente 2001-2006. 60 collectifs et associations qui mènent une réflexion critique, en profondeur et à plusieurs voix sur le décret et sa réforme. [<http://www.bigoudis.org>]



Le Magazine C4, Éducation & Permanente, été 2013. Un numéro du collectif liégeois C4 consacré à l'éducation permanente, à son histoire, à un questionnement de son institutionnalisation au travers de diverses interviews.

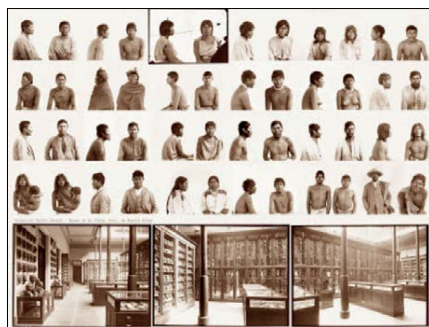
Où en est l'éducation permanente ?, Revue nouvelle, n° 11, novembre 2007. Trente ans après le décret fondateur de 1976 et au moment où une réforme se met en place, le dossier questionne les intentions d'un dispositif dont les ambitions sont démocratiques mais qui est aussi ancré dans des jeux de pouvoir. Tirailé donc entre des intérêts opposés et traversé par des conceptions contradictoires.

Matthieu Giroud, Résister en habitant : les luttes dans des quartiers populaires à l'épreuve du renouvellement urbain, Contretemps, 2005. Par ses pratiques, individuelles ou collectives, l'habitant peut créer de l'imprévisible et des significations propres à détourner certaines appropriations des lieux imposées par les opérations de rénovations urbaines.



Nicolas Marion, La chalandisation du non-marchand. Une convergence des luttes entre les associations et leurs publics ?, ARC asbl 2017. Comment continuer à exercer une mission d'émancipation et de transformation sociale dans un contexte de logique de marché et de mise en concurrence des associations ?

ÉMISSION RADIO



Conquête du désert et pillage colonial : les héritages de la colonisation, Émission Des singes en hiver, Radio Panik, 8 novembre 2018. Vers le XIX^e siècle le colonialisme s'approprie massivement les terres du monde entier. Une étrange image accompagne cette démarche : l'idée que ces terres sont un désert, et que seules les techniques et l'économie occidentale peuvent faire fleurir le désert. [<https://www.radiopanik.org/emissions/emissions-speciales/-des-singes-en-hiver-/>]

DOCUMENTAIRES

Déconcertation, un film de Béatrice Dubell, 2012, 50 min. Un projet de « renouvellement urbain » s'annonce dans un ancien quartier ouvrier vivant autour de son usine en ruine. Rassemblés en réunion publique, les habitants expriment leurs réserves : ils ne comprennent pas la stratégie qui consiste à commencer les travaux par la construction d'un grand « pôle de commerces et de loisirs »... « Puissance publique » et « Puissance privée », accompagnées d'une « spécialiste » et d'un « facilitateur » tentent de les convaincre du bien-fondé de leur démarche.



Pile : Permis de démolir, un film de Lucas Roxo et Simon Pillan, 2017, 71 min. Depuis des décennies, à Roubaix, le quartier du Pile se vide progressivement de ses habitants ; en attestent ses dizaines de maisons ouvrières murées par les pouvoirs publics. Elles sont dans l'attente du lancement d'un projet de rénovation dont l'objectif serait de « dédensifier » un quartier. Désireux de pouvoir être associés à la rénovation de leur quartier, de nombreux habitants se rendent compte du peu de place qui leur est accordée. Ils décident alors de s'organiser, avec le soutien d'associations locales.

SPECTACLE



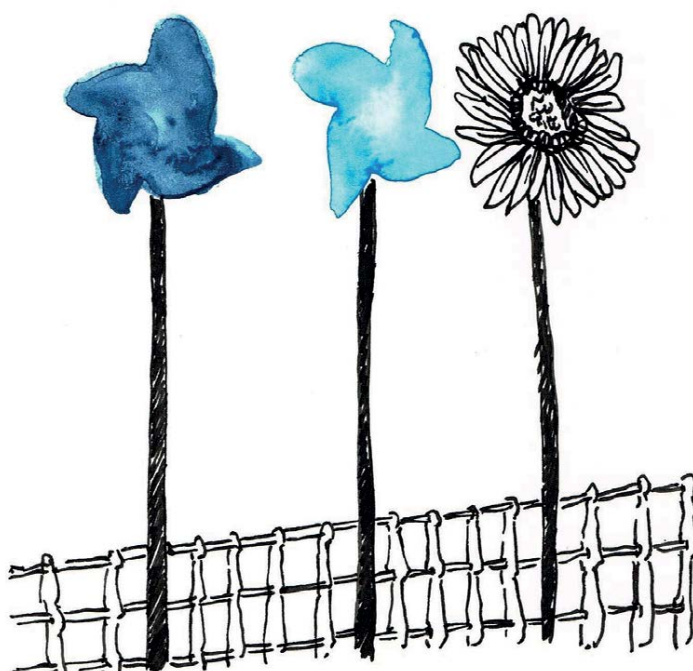
Frank Lepage, Incultures (1) : L'éducation populaire, monsieur, ils n'en ont pas voulu, 2006. Une conférence gesticulée qui marquera à jamais le sens du mot « projet ». Comment le projet d'éducation populaire a été détourné, via la création du ministère de la culture français, au profit d'une pseudodémocratisation culturelle.

À qui profite la densification le long du canal à Molenbeek ?

↪ Les quartiers centraux traversés par le canal sont des quartiers structurés par une longue histoire industrielle et d'accueil de l'immigration populaire. En 2014, le Gouvernement Régional envoyait cependant un signal clair aux promoteurs immobiliers en adoptant un « Plan Canal » qui traduisait la volonté de transformer profondément ces quartiers. Le canal y était moins loué pour sa fonction industrielle et logistique, qui permet à la fois de limiter le transport routier et de créer de l'emploi peu qualifié, que pour son potentiel récréatif et esthétique qui, à en croire les discours marketing des promoteurs immobiliers, conférerait une indéniable « plus-value » aux logements qu'ils projettent d'y construire.

Six ans plus tard, ces projets sont en train de voir le jour. À la Porte de Ninove, un Plan d'aménagement directeur, taillé sur mesure pour le promoteur, prépare le terrain à la construction de trois tours. Les bureaux de la KBC seront démolis pour y reconstruire trois tours. Les projets de Dépôt Design prévoient une démolition et reconstruction de 122 logements. Sans oublier le projet de construction d'une tour à Saintelette. Ils ont pour point commun d'être situés dans ou à proximité du « Vieux Molenbeek » et de proposer du logement moyen et de standing.

Ils ont également pour point commun de ne répondre à aucun des besoins exprimés par les habitant-e-s, besoins qui sont par ailleurs objectivés par des données chiffrées : manque de logements sociaux, de crèches, d'écoles, de services de soins, de petites entreprises, d'espaces verts... Alors que le « Vieux Molenbeek » est déjà un quartier extrêmement dense qui comptabilise 24 900 habitant-e-s par km² (alors que la densité est de 13 431,78 hab/km² à Jette ou encore de 3 713 hab/km² au centre de Boisfort, par exemple), ces nouveaux projets ont pour conséquence d'augmenter encore la densité de population ainsi que la densité du bâti pour des raisons purement spéculatives, au détriment de l'intérêt général.



La plupart du temps, les habitant-e-s ne découvrent ces projets qu'au moment où ils sortent de terre ou par le biais des enquêtes publiques, soit bien trop tard car les négociations préalables entre la commune, la Région, le Maître-Architecte et les promoteurs privés ne laissent plus aucune marge de manœuvre, réduisant la commission de concertation à une chambre d'entérinement, selon un schéma bien huilé qui se répète d'un site à l'autre.

IEB plaide pour tirer un trait sur les projets négociés préalablement entre les promoteurs et la Région sans débat public. La crise sanitaire que nous avons traversée dévoile et renforce les inégalités d'aménagement du territoire. Il est du rôle des pouvoirs publics de réduire ces inégalités dans le cadre d'un processus démocratique contrant la logique spéculative et de proposer une densification du bâti qui serve à améliorer les conditions de vie des habitant-e-s actuel-le-s. ■

Inter-Environnement Bruxelles

Bruxelles en mouvements est un bimestriel édité par IEB, fédération des comités de quartier et groupes d'habitants. Ce journal est distribué dans une série de lieux bruxellois, mais vous pouvez également vous abonner pour le recevoir à domicile et par la même occasion soutenir notre démarche.

Consultez notre site pour voir la publication en ligne ainsi que la liste des lieux de dépôt : www.ieb.be
Abonnement annuel (6 n°) : 24 euros

Abonnement de soutien : 64 euros
Versement au compte
IBAN : BE33 2100 0902 0446
BIC : GEBABEBB

Éditeur responsable : Chloé Deligne
Rue du Chimiste 34-36 – 1070 Bruxelles
Impression : Dessain – Mechelen

Graphisme : Élise Debouny,
Andreas Stathopoulos

Illustrations : Kathleen de Meüs
(www.katdems.com)

Secrétaire de rédaction : Damien Delaunois
Coordination : Olivier Fourneau & Claire Scohier

Collaborateurs : Mohamed Benzaouia, Carole Barbe, Carine Barthélémy, Camille Burckel, Gwenaël Bréès, Eduardo Carnavale, Cédric Coda, Chloé Deligne, Élise Lacoste, Nicolas Moulin, Erdem Resne, Denys Ryelandt, Gaspard Schmitt, Florence Vanden Eede, Aurelia Van Gucht, Thyl Van Gyzegem, Chloé Vercurysse, Bénédicte Verschaeren

ieeb
inter-environnement
bruxelles

Rue du Chimiste 34-36 – 1070 Bruxelles
Tél. : 02 801 14 80 – E-mail : info@ieb.be

Organisme d'Éducation Permanente
soutenu par la Fédération
Wallonie-Bruxelles

FÉDÉRATION
WALLONIE-BRUXELLES